

BATIR ENSEMBLE UNE NOUVELLE CENTRAFRIQUE



**Anicet Georges
DOLOGUÉLÉ**

Mes Chers compatriotes,

Notre pays vit depuis Mars 2013 les pires moments de sa jeune existence. L'unité et la cohésion nationales sont mises à mal et, de par notre faute, nous avons perdu notre identité, nos valeurs et notre souveraineté. De fait, notre présent et notre avenir se jouent sans nous, car nous n'avons plus de prise sur la maîtrise de notre destin. Plus grave, nous avons perdu confiance en nous et en nos capacités.

Le bilan de nos cinquante-cinq ans d'indépendance est accablant : aujourd'hui, 76% de nos concitoyens souffrent d'une pauvreté multidimensionnelle et notre pays est classé au 185^{ème} rang sur 187 pays en termes d'indice du développement humain. L'espérance de vie à la naissance n'est que de 50 ans et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 139 pour 1000, le 5^{ème} plus élevé au monde. Les inégalités sociales sont devenues insupportables et certains de nos compatriotes se sentent marginalisés. Notre jeunesse cumule aujourd'hui tous les maux et handicaps : sous-éducation, chômage de masse et précarité. Sans perspectives, elle est devenue une proie facile pour les bandes armées en quête de chair à canons. Nos mères, nos épouses et nos filles sont les premières victimes de nos luttes égoïstes. Aucune chance ne leur a été offerte pour mettre à contribution leur formidable énergie dans le développement du pays.

Pourtant, la République Centrafricaine est riche ! Riche en biodiversité, riche en ressources naturelles, riche en savoirs traditionnels, riche en diversité culturelle. Comment alors expliquer cet état d'appauvrissement endémique dans lequel elle s'enfonce ?

Des politiques de développement erronées et les pratiques politiciennes népotistes ont dévalorisé le travail et instauré la culture de la facilité. Le cadeau et la mendicité sont promus et préférés au résultat de l'effort.

Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais confrontés à notre responsabilité historique : soit nous décidons de nous unir et de nous mettre au travail pour sauver, stabiliser et reconstruire la République Centrafricaine; soit nous persistons dans notre logique de division et condamnons notre beau pays à poursuivre son suicidaire déclin.

Je sais que, comme moi, vous avez l'amour de la République Centrafricaine gravé dans vos cœurs. C'est cet amour qui est le puissant moteur de mon engagement politique, et de ma décision à m'inscrire dans une dynamique d'action pour relever le défi de notre renaissance, en capitalisant les talents de chaque centrafricaine et de chaque centrafricain.

C'est au nom de cet amour de notre pays que j'ai accepté de me présenter à l'élection du Président de la République, à la demande des militantes et des militants de mon parti, l'Union pour le Renouveau Centrafricain (URCA), mais aussi de milliers d'autres Centrafricains.

Je suis issu d'un milieu plutôt modeste mais mes parents, un couple d'instituteurs croyants, rigoureux et justes, ainsi que la République Centrafricaine notre pays, m'ont offert une éducation de qualité qui m'a permis de mener une belle carrière professionnelle.

Je souhaite désormais consacrer au service de notre pays, toute mon énergie et la très riche expérience multiforme que j'ai accumulée. Mon ambition est **de transformer notre société et de la placer résolument sur les rails du développement et du progrès, pour faire de la République Centrafricaine un pays à revenu intermédiaire d'ici 2030.**

C'est pour réaliser cette ambition que je sollicite votre suffrage.

Je vous propose un projet de société dont le principal objectif est de faire passer notre pays de la phase de l'assistanat à une phase de développement durable. Ceci ne sera possible que si notre économie, actuellement basée sur une agriculture de subsistance et l'exportation de richesses naturelles, soit transformée en une économie basée sur la connaissance, avec des niveaux élevés d'épargne et d'investissement, réduisant ainsi la forte dépendance du pays par rapport à l'aide extérieure.

Ce projet de société vise trois cibles principales : la jeunesse, les femmes et le monde rural ; et repose sur une vision politique articulée autour d'une priorité et de quatre piliers étroitement liés.

Le premier pilier concernera la reconstruction des bases d'une nation en paix, et d'un Etat de droit moderne et fort, au sein duquel toutes les communautés seront réconciliées et retrouveront le climat d'unité et de fraternité qui faisait la fierté des centrafricains. Cette nouvelle Centrafrique renforcera son intégration dans la sous-région de l'Afrique Centrale, dans l'Union Africaine et dans l'Organisation des Nations Unies.

L'Etat centrafricain sera organisé pour être, efficace, juste et capable d'assurer la sécurité de tous. Dans ce sens, nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour asseoir des Institutions républicaines solides et garantir aux citoyens et aux entreprises une justice assainie, efficace et impartiale. Il est par ailleurs nécessaire d'établir toutes les responsabilités engagées depuis Mars 2013, de rendre justice pour apaiser les victimes, d'aider le retour des réfugiés et des victimes d'exactions et de permettre qu'une réconciliation réelle ait lieu dans le pays. Nous doterons le pays de forces de défense et de sécurité opérationnelles et républicaines. L'administration sera décentralisée et déconcentrée, pour la rendre plus efficace et mobiliser l'implication des citoyens dans la gestion de la chose publique. Nous lutterons contre la corruption et l'impunité.

Avec un pays réconcilié et en paix, doté d'un Etat moderne, nous réunirons les conditions de notre **deuxième pilier : la construction d'une économie dynamique et intégrée, qui attire les investisseurs, sécurise le secteur privé, crée des richesses et des emplois**. Nous favoriserons les conditions d'une croissance forte et continue, à partir de l'exploitation rationnelle de nos immenses potentialités naturelles. Comme moteurs de croissance future, nous opérons le choix de développer au mieux les atouts de notre économie :

- une agriculture durable et productive, commerciale débouchant sur une industrie de transformation et un élevage moderne,
- des ressources minérales exploitées de manière à fournir à l'Etat des revenus importants ;
- une économie verte qui permettra à l'économie du pays de tirer profit durablement de son potentiel environnemental exceptionnel.

Notre **troisième pilier reposera sur la mise en place de conditions nécessaires pour une croissance forte et durable**. En effet, le développement de notre économie ne sera possible que si notre pays dispose d'infrastructures physiques de qualité. Dans ce sens, il nous faudra accroître l'offre en énergie électrique et équiper le pays en infrastructures modernes de transport (routes, aéroports et chemin de fer) et de télécommunication (fibre optique, vulgarisation de l'accès à l'internet). Nous axerons aussi nos efforts à développer des infrastructures en eau potable qui permettront à nos compatriotes des zones urbaines et rurales de bénéficier de cette ressource pourtant si abondante dans notre pays. Il nous faudra

également repenser la politique de la ville, renouveler et moderniser le parc immobilier de l'Etat et favoriser la construction des infrastructures de tourisme (hôtels, centres de conférence, villages touristiques).

Enfin, notre **quatrième pilier est le moteur principal de notre engagement politique : notre pays a besoin, pour son développement et sa stabilité, d'un capital humain qualifié**, afin de rendre à chaque centrafricaine et à chaque centrafricain sa dignité, d'améliorer ses conditions de vie. Nous devons par conséquent fournir à notre jeunesse l'éducation et la formation professionnelle qui lui seront indispensables pour affronter avec optimisme et détermination les défis de l'avenir. Un accent particulier sera mis dans la formation et l'accompagnement des jeunes filles. Quant aux femmes, elles bénéficieront de financements adaptés pour leurs activités génératrices de revenus. Enfin, nous prendrons des mesures pour que chaque centrafricain ait accès à des soins de santé et un logement décent.

Cependant, aucun projet de société ne sera viable, au stade actuel de l'état de notre pays, que si des mesures immédiates et efficaces sont prises pour favoriser et pérenniser la stabilité de notre pays. Nous proposerons et développerons ces solutions dans un programme d'urgence cohérent et chiffré, sous la forme d'un plan de sauvetage chiffré à 2000 milliards de francs CFA, dont le financement sera sollicité auprès de la Communauté Internationale.

A moyen et long termes, les effets induits de ce plan de sauvetage favoriseront une réorganisation en profondeur du pays pour lui permettre d'affronter les défis du développement, de se moderniser et d'amorcer l'émergence de son économie.

Nous allons bâtir ensemble une Centrafrique nouvelle. Je veux redonner le goût du travail aux Centrafricains, car la création des richesses ne peut être envisagée sans l'effort de chacun d'entre nous. Nous devons nous mettre au travail avec détermination et abnégation. Ensemble, nous combattons la facilité et la fatalité. J'œuvrerai à restaurer la paix, la sécurité, la cohésion sociale mais aussi le goût de l'effort, du travail bien fait, du mérite et de la rigueur. La recherche du professionnalisme et de la culture des résultats guidera toutes les actions du Gouvernement.

Anicet Georges DOLOGUELE

Président de l'URCA

SOMMAIRE

PILIER N°1 : BATISSONS UNE NATION PERENNE ET UN ETAT FORT

I- REFONDONS LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE	7
II- DOTONS LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE D'UNE JUSTICE EFFICACE, IMPARTIALE ET INDEPENDANTE	11
III- REPLAÇONS L'ETAT AU CŒUR DE LA RECONSTRUCTION DU PAYS ET RÉNOVONS LA FONCTION PUBLIQUE	14

PILIER N°2 : RELANÇONS L'ECONOMIE

I- METTONS LES CENTRAFRICAINS ET LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE AU CENTRE DE L'ECONOMIE.....	19
II- MISONNS SUR LES POTENTIALITES DE NOTRE PAYS POUR RELANCER LA CROISSANCE.....	25

PILIER N°3 : REALISONS DES INFRASTRUCTURES INDISPENSABLES AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS

I- DEVELOPPONS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT	34
II- AUGMENTONS L'OFFRE EN ENERGIE ELECTRIQUE POUR LA RENDRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE	36
III- AMELIORONS LA FOURNITURE DES POPULATIONS EN EAU POTABLE	38
IV- CONSTRUISONS LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT QUI DECLOISONNERONT NOTRE ECONOMIE	40

PILIER N°4 : AMELIORONS LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS ET PREPARONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS

I- REORGANISONS NOTRE SYSTEME EDUCATIF POUR GARANTIR UNE MEILLEURE FORMATION DE NOS ENFANTS.....	44
II- REFORMONS LE SYSTEME DE SANTE POUR GARANTIR L'ACCES A DES SOINS MEDICAUX DE QUALITE AU PLUS GRAND NOMBRE	48
III- OFFRONS AUX CENTRAFRICAINS DES LOGEMENTS MODERNES ET ACCESSIBLES (PROGRAMME « SEWA OKO NA DA TI LO »).....	52
IV- METTONS LA CULTURE ET LE SPORT AU SERVICE DE NOTRE JEUNESSE..	54

UN PROGRAMME D'URGENCE POUR LA RECONSTRUCTION DES CAPACITES DE L'ÉTAT ET LA RELANCE DE L'ECONOMIE

Très enclavé, notre pays compte également une densité de population parmi les plus faibles d'Afrique. Nous devons par ailleurs aussi faire face à un manque d'infrastructures qui entraîne une exclusion spatiale et géographique de la population et exacerbe la pauvreté en milieu rural.

En plus de ces obstacles structurels, l'ampleur et la durée des crises sécuritaires, politiques et institutionnelles ont complètement fragilisé les fondations de la République Centrafricaine. Toutes les institutions sont affaiblies et les Forces de défense et de sécurité sont totalement à reconstruire. L'Etat n'est plus capable de fournir à la population les services de base les plus essentiels. Le tissu social s'est complètement désintégré et les systèmes de santé et d'éducation sont complètement désorganisés. Les infrastructures de l'administration ont été détruites, les routes sont dans un état de dégradation très avancée et la fourniture d'électricité n'atteint pas plus de 3% de la population. L'économie centrafricaine est en ruine.

Dans ce contexte, il apparaît urgent et indispensable de :

- Rétablir les capacités de l'État en réinstallant ses services dans toutes les villes de province et à Bangui. Cela nécessite au préalable la reconstruction des édifices publics détruits ainsi que la réhabilitation des logements de fonction des responsables locaux de l'administration ;
- Mettre en œuvre le processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR) des forces combattantes non conventionnelles ;
- Lancer la reconstruction d'une nouvelle armée, formée, équipée et opérationnelle. Mettre à sa disposition de casernes militaires stratégiquement réparties ;
- Restructurer la police et la gendarmerie (recrutement et formation) et les doter des moyens de leur action (équipements, moyens roulants, commissariats, brigades, etc.) ;
- Réinstaller la justice à travers tout le pays, recruter et former ses personnels, construire ou réhabiliter les palais de justice et les établissements carcéraux ;
- Restaurer et moderniser l'Aéroport Bangui-Mpoko, équiper quelques aérodromes de province ;
- Bitumer les 60 km entre Bouar et Baoro qui représentent un goulot d'étranglement important sur l'axe Douala-Bangui, vital pour le désenclavement du pays ;
- Reconstruire le millier de ponts endommagés sur les axes de provinces' ce qui compromet l'évacuation des produits agricoles et les déplacements des populations ;
- Réhabiliter les routes inter cités et les pistes rurales pour permettre l'évacuation des produits agricoles et la relance de l'économie.
- Reconstruire tous les ouvrages d'art endommagés dans la ville de Bangui et procéder aux travaux de voiries urbaines pour redynamiser les activités économiques dans la capitale ;
- Renforcer la fourniture d'électricité dans la ville de Bangui et dans les grandes villes de province, par la construction d'une centrale solaire de 100 Mw à Bangui et de centrales de moindre importance à Berberati, Mbaïki, Bossangoa, Bambari, Bangassou et Bria ;

- Mettre à la disposition des populations les services sociaux de base (réhabilitation de centres de santé fourniture en eau potable) ;
- Encourager et organiser le retour des réfugiés et des déplacés, à travers une série d'actions communautaires qui comprendront notamment :
 - ❖ la reconstitution des fichiers d'état civil ;
 - ❖ la reconstruction des maisons qui ont été détruites ou vandalisées dans les villes et les villages;
 - ❖ la distribution du petit matériel agricole, de semences et d'engrais ;
 - ❖ la mise à disposition de micro-crédits et de lignes de crédits dédiés à la reconstitution des stocks commerciaux, du cheptel bovin et des petits ruminants, etc.
 - ❖ la formation à la tenue d'une activité commerciale ou agricole ;

Avec des recettes budgétaires hors dons qui n'ont jamais atteint 100 milliards de francs CFA (150 millions d'euros) l'Etat centrafricain n'a jamais eu les moyens de son action. Il ne pourra pas être possible au prochain pouvoir élu, quelle que soit sa volonté et son engagement, de stabiliser le pays avec des revenus aussi dérisoires, de faire face aux urgences régaliennes de l'État et de relancer l'économie. La conséquence en est que le pays court le risque de reprendre avec ses démons de toujours : salaires, pensions et bourses impayés, école arrêtée, conflits sociaux, mutineries de l'armée ou rébellions armées, etc.).

Afin d'éviter ces risques et de donner une chance au renouveau de la République Centrafricaine, nous présenterons au financement de la Communauté Internationale, dès le début du mandat, un programme d'urgence d'un minimum de 2000 milliards de francs CFA (3 milliards d'euros).

Ce programme devra permettre de consolider les efforts importants fournis par la Communauté internationale pour ramener la paix et la cohésion sociale en République Centrafricaine. Cet investissement s'avère indispensable pour favoriser le rétablissement des capacités de l'État, la pérennité de la paix, la relance de l'économie et la consolidation de la démocratie. Il permettra, à travers une série de travaux à haute intensité de main d'œuvre, d'occuper une jeunesse désœuvrée et de permettre la reconversion des anciens combattants. Il établira enfin les bases d'une amélioration durable du cadre macroéconomique et budgétaire, condition indispensable à une reprise économique vigoureuse et à l'édification d'un Etat viable.

En dehors d'un tel programme, le pays court de très gros risques de rechuter à court terme dans la crise et la déstabilisation.

PILIER N°1 : BATISSONS UNE NATION PERENNE ET UN ETAT FORT

I- REFONDONS LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE

Depuis plus de 40 ans, les Forces de Défense et de Sécurité ont été détournées de leurs missions traditionnelles. Elles ont été politisées par les régimes successifs et, de ce fait, sont devenues un véritable danger pour la sécurité des personnes et des biens, la stabilité du pays et son économie. Aujourd'hui, les hommes en tenue font plus peur aux populations qu'ils ne les rassurent. Recrutés pour la plupart sur des bases subjectives, mal formés, mal équipés et mal commandés, les personnels de notre Armée, de notre Gendarmerie et de notre Police ont perdu leur crédibilité et leur honneur depuis fort longtemps. Certains d'entre eux ont associé leurs noms aux différentes mutineries et autres rébellions armées qui se sont succédées ces 20 dernières années dans notre pays. Ils ont, de ce fait, contribué à la destruction des biens publics et privés et aux graves atteintes aux droits humains. Il n'y a plus de cohésion au sein de nos forces de défense et de sécurité, par ailleurs gangrenées par une corruption à grande échelle. L'esprit de corps et de camaraderie a disparu. La confiance est rompue depuis fort longtemps entre la troupe et la hiérarchie, entre l'armée et le pouvoir politique et, plus généralement, entre les populations et leurs forces de défense et de sécurité.

Nous nous engageons à redorer l'image de nos forces publiques et à recréer le lien « armée-nation ». Pour atteindre ces objectifs, nous mettrons en œuvre une politique cohérente et soutenue pour doter notre pays de Forces de Défense et de Sécurité (armée, gendarmerie et Police) républicaines et opérationnelles. La sécurité à nos frontières et sur tout le territoire de notre pays sera notre premier défi à relever pour garantir une paix durable, stabiliser notre pays, attirer les investisseurs et faire de la République Centrafricaine une destination des affaires.

En nous basant sur des programmes existants et dont les financements sont disponibles, nous engagerons une vaste réforme de notre système de sécurité.

Notre ambition est de doter nos forces de Défense et de Sécurité de conditions d'efficacité nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. La sécurité coûte cher, surtout quand il faut la reconstruire à l'issue d'une guerre civile. Il nous faudra donc y consacrer des moyens financiers importants: ceux du budget national et ceux de la coopération internationale, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale. Nous avons conscience que sans la maîtrise de la sécurité dans notre pays, nous n'attirerons aucun investisseur et ne réussirons aucun programme de relance de notre économie.

La présence des forces internationales (MINUSCA, SANGARIS, EUFOR RCA) sera mise à profit pour aider à la restructuration des forces, à la formation des hommes et à la construction des infrastructures.

I-1 Restructurons l'Armée Nationale

Nous ferons de l'armée centrafricaine une armée de métier, républicaine et capable de protéger d'elle-même l'ensemble du territoire national et de garantir la sécurité à nos frontières.

A cet effet, un Livre blanc sera produit à l'issue des trois premiers mois du mandat présidentiel, qui traitera dans le détail, en fonction des menaces identifiées, des missions, de la taille et de la répartition géographique de nos forces armées. Quatre axes principaux seront privilégiés :

- son opérationnalité,
- la formation et la discipline de ses personnels,
- son professionnalisme et son efficacité,
- son autonomie et sa capacité à produire.

➤ Opérationnalité

L'armée nationale sera organisée en Zones de Défense, Régions Militaires et Bataillons territoriaux. Ces différentes entités seront dotées de postes de Commandement adéquats. A Bangui et dans les régions militaires qui seront stratégiquement réparties sur le territoire, les garnisons seront dotées en armements et en effectifs suffisants. Notre armée devra être en mesure, à tout moment, de procéder à une projection rapide des unités dans les zones où la sécurité des frontières pourrait faire l'objet de menaces ou de risques d'agressions extérieures. Les nouvelles FACAs logeront dans des camps militaires dotés de casernes. C'est à la fois une priorité et un impératif. Dans ce sens, les casernes existantes seront réhabilitées et modernisées. Ailleurs, de nouvelles casernes seront progressivement construites et équipées aux normes.

➤ Formation et discipline

En mettant en adéquation nos prévisions sur l'évolution du budget national et l'ampleur de nos urgences sécuritaires, nous projetons d'atteindre d'ici cinq ans un effectif de nos forces qui nous permettra de faire face aux menaces les plus immédiates. Nous mettrons un accent particulier sur le recrutement et la formation des soldats. Ils seront recrutés sur des critères stricts et objectifs à travers tout le pays, tout en respectant une représentativité régionale équilibrée dans les forces. Ils recevront une formation solide pour devenir des militaires engagés, loyaux, républicains, dévoués, patriotiques et imprégnés de leur mission principale, qui est de protéger leur pays et leur peuple des agressions extérieures. Ainsi, les Centres d'Instruction de Bouar et de Berengo seront réhabilités, tandis que l'Ecole Militaire des Enfants de Troupes (EMET) et l'Ecole Spéciale de Formation des Officiers d'Actives (ESFOA) devront être dotées de bâtiments et d'équipements modernes et adéquats. Tous les corps de métiers seront mis en valeur et, à travers la Coopération Internationale, les officiers supérieurs seront formés dans les meilleures académies du Monde et nous ferons bénéficier à nos écoles militaires des enseignements dispensés par des instructeurs expérimentés et chevronnés.

La formation militaire devra également mettre un accent sur le civisme, la connaissance et le respect des valeurs de la République, l'éthique militaire, le respect de la hiérarchie, l'ordre et la discipline, ainsi que le respect des populations et de la vie humaine.

➤ **Professionalisme et efficacité**

Afin d'aguerrir nos soldats, le Gouvernement les associera au maximum de missions d'intervention et/ou de maintien de paix dans le monde. Les entraînements seront soutenus et les exercices sur le terrain permanents. Le Budget des Armées devra permettre à nos forces de se doter des équipements nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Les conditions de vie et de travail (salaires, habillement, alimentation, santé, etc.) des personnels militaires seront adaptées aux attentes de la Nation vis-à-vis de l'armée et leurs carrières mieux suivies. La désignation aux postes de responsabilité s'appuiera sur des critères objectifs (compétence, diplômes, ancienneté, ...) Des passerelles vers la vie civile seront offertes aux militaires atteints par la limite d'âge ou de durée de service.

➤ **Autonomie et production**

Nous ferons de l'Armée Nationale une armée de production, autonome et polyvalente qui, au quotidien, se montrera utile à sa patrie à travers ses différents corps: Bataillon spécial d'intervention rapide, Protection des populations, Armée de l'air, Armée de Terre, Amphibie, Génie militaire, Santé des Armées, Gestion des catastrophes, Communications, Renseignements, Activités de production économique, etc. Le Génie militaire se verra confier des chantiers de construction des casernes, des routes, des ponts, des logements sociaux pour les militaires, etc. Des financements seront négociés auprès de la coopération bilatérale pour la construction d'un hôpital des Armées doté des équipements les plus modernes.

I-2 Réorganisons la Gendarmerie et la Police

La police et la gendarmerie sont les garantes de la sécurité publique. Elles doivent être accessibles à la population et être en mesure de faire de la prévention et d'intervenir rapidement dans la résolution de tous les problèmes de sécurité qui surviennent à l'intérieur du pays. Nous les mettons donc au cœur d'une politique de sécurité de proximité, en renforçant leurs effectifs ainsi que leur capacité d'action.

➤ **Gendarmerie**

La gendarmerie nationale deviendra le fer de lance de nos forces de défense et sécurité. Compte tenu du caractère militaire de ses statuts et la nature mixte de ses missions qui sont à la fois civiles et militaires, l'Etat mettra à sa disposition les moyens lui permettant d'assurer ses missions de recherche, du renseignement, de l'action directe, que ce soit en matière de police judiciaire, d'appui à l'administration ou d'opérations militaires.

Les effectifs de notre gendarmerie devront lui permettre d'être opérationnelle sur toute l'étendue du territoire. Dans ce sens, le maillage du pays en postes de commandement (Légions, Groupements de gendarmerie territoriale, Groupements de circulation routière, Compagnies et Brigades de Gendarmerie) tiendra compte de l'impératif de protection, d'assistance et de secours aux populations sur toute l'étendue du territoire national, y compris dans les zones rurales.

➤ **Police**

L'organisation et les effectifs de la Police nationale seront revus pour lui permettre de remplir avec efficacité ses missions de maintien de l'ordre public dans les grandes agglomérations, de contrôle de l'immigration, de la sécurité des ports et des aéroports, de prévention et de répression des formes spécialisées, organisées ou transnationales de la délinquance et de la criminalité, de protection des Hautes Personnalités, de renseignements généraux et de lutte contre le terrorisme.

➤ **Opérationnalité**

Le déploiement de la Police et de la Gendarmerie dans les différentes préfectures et sous-préfectures obéira à un impératif de complémentarité et d'efficacité clairement défini. Il s'agira de marquer la présence de l'appareil répressif de l'Etat et d'assurer la maîtrise de la sécurité intérieure, tout en évitant tout conflit de compétences. C'est dans ce sens que la présence de la gendarmerie et de la police ne sera plus seulement symbolique dans nos villes et zones rurales : la configuration des corps sera désormais adaptée à la densité de la population et aux types de risques.

Comme dans l'armée, les critères de recrutements dans les différents corps (conception et direction, commandement, encadrement et application, etc.) seront définis et appliqués avec rigueur et un accent particulier sera mis dans la formation et l'entraînement. Nous veillerons à ce que les questions d'éthique (impartialité, honnêteté, justice, lutte contre la corruption, civisme, etc.) soient au cœur de la formation des hommes.

Les écoles nationales de Police et de Gendarmerie seront remises à niveau et disposeront de bâtiments et de moyens de formation modernes, pour être en mesure d'accueillir plus d'élèves. Nous y recruterons des formateurs de qualité. Nous enverrons un maximum d'hommes à l'étranger pour recevoir des formations spécialisées, afin de permettre à notre pays de disposer d'unités d'élite, de spécialistes du renseignement, d'enquêtes complexes et de maintien de l'ordre en situation de crise.

Des ressources seront consacrées à la réhabilitation et à la modernisation des brigades de Gendarmerie et des commissariats, afin de répondre aux attentes de la population.

Les forces publiques seront dotées de moyens modernes, avec un accent particulier sur la communication, le numérique et l'Informatique.

Enfin, les lieux d'incarcération dans les brigades de gendarmerie et les commissariats de police seront respectueux des principes universels de droits de l'homme.

II- DOTONS LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE D'UNE JUSTICE EFFICACE, IMPARTIALE ET INDEPENDANTE

II-1 Donnons les moyens de son action à la Justice et luttons efficacement contre l'impunité

Une justice efficace, impartiale et indépendante est la garantie du respect de la Loi Républicaine et de l'Etat de droit. Par ailleurs, la qualité de la justice est l'une des conditions qui permettent d'attirer l'investissement privé dans un pays.

Les principaux problèmes de la Justice centrafricaine, mis en évidence dans le Programme décennal de Réforme de la Justice rendu public le 25 mars 2010, ont été aggravés par la crise que traverse le pays depuis mars 2013.

Aujourd'hui, les trois principales raisons de l'inefficacité de la justice sont :

- Le nombre insuffisant des personnels de justice (200 magistrats pour 5 millions d'habitants) et de tribunaux ;
- Le déficit de formation des personnels ;
- Une forte corruption et un très grand relâchement de la notion de responsabilité.

Nous veillerons à ce que la justice centrafricaine fonctionne avec plus d'efficacité, d'impartialité et d'indépendance. Dans ce sens, nous mettrons en œuvre une politique destinée à :

- Lutter contre l'impunité et contre les violations des droits humains ;
- Combattre la corruption dans le monde de la justice ;
- Moderniser les textes de lois et veiller à leur application ;
- Rétablir et consolider l'Etat de droit;
- Améliorer la qualité et la rapidité du traitement des contentieux ;
- Garantir la sécurité juridique et judiciaire des affaires ;

Nous créerons un environnement juridique sain, propice aux investissements et qui favoriserait la mise en place de bases économiques et sociales solides susceptibles de faire reculer la pauvreté. Nous rapprocherons les services de justice du justiciable et mettrons fin aux déserts juridiques en redéfinissant la carte judiciaire du pays, notamment par :

- Une répartition plus équilibrée des cours d'appel et des tribunaux de grandes instances.
- La réhabilitation des infrastructures des cours d'Appel et tribunaux de grandes instances existants et la construction des nouvelles infrastructures pour ceux qui seront créés. Toutes ces structures seront équipées et disposeront de moyens de fonctionnement adéquats.
- La construction d'un nouveau Palais de justice plus grand et plus fonctionnel à Bangui pour abriter le tribunal de 1^{ère} instance, et la réhabilitation de l'actuel Palais et son affectation à la Cour d'appel de Bangui.

Nous veillerons à ce que de nouveaux magistrats soient formés et recrutés en nombre suffisant pour permettre le respect de la règle de séparation des fonctions du parquet et du siège et

éviter qu'en province les juges ne soient obligés, comme ils le font depuis des années, de cumuler les fonctions de président du tribunal, de procureur et de juge d'instruction.

Nous créerons une école de formation aux professions judiciaires et des centres d'orientation et d'accès à la justice.

Les conditions de rémunération des magistrats, ainsi que leurs avantages en nature (logement, transport, etc.) seront adaptées à l'importance de leur mission et à la nécessité de les mettre à l'abri des tentations de corruption. Les textes qui régissent les carrières des personnels de la justice seront revus à cet effet.

Pour permettre à tous les citoyens d'avoir un accès équitable aux services de la justice, nous mettrons en œuvre des mécanismes de solidarité en faveur des plus démunis, notamment en réévaluant à la baisse les frais d'actes judiciaires et en mettant en place une assistance judiciaire et une aide juridictionnelle.

Nous créerons un site internet qui permettra au justiciable de disposer de toutes les informations sur ses droits et devoirs.

Nous rétablirons très rapidement la chaîne pénale en mobilisant les moyens financiers, avec le concours de la Communauté Internationale, pour réhabiliter la totalité des lieux de détention et les rendre à la fois plus sécurisés et plus humains. De nouvelles prisons seront construites à travers tout le pays, dont deux pour les femmes. Nous mettrons un accent particulier sur la révision des textes régissant les établissements pénitenciers, dans le sens d'y garantir le respect de la dignité humaine.

Les travaux d'intérêts civiques surveillés seront institués

Enfin, nous veillerons à ce que le personnel pénitentiaire soit renforcé en effectif et reçoive une formation adaptée. Leur carrière sera revalorisée, pour mettre un terme à la corruption endémique dans la profession.

II-2 Favorisons l'émergence d'une justice post conflit et menons la réconciliation

La justice Centrafricaine doit aider à cicatriser les blessures et à réparer les dommages privés et publics causés par les exactions des bandes armées. La lutte contre l'impunité des criminels de guerre est essentielle dans notre pays. L'impunité conduit à la déréliction de l'Etat, fragmentant le pays désormais tenu par des groupes armés et empêchant toute sortie de crise et tout développement économique. Au nom de la réconciliation nationale, nous prendrons les mesures ci-après :

- Nous rendrons opérationnel le Tribunal Spécial pour la Centrafrique ;
- Nous faciliterons toutes démarches et actions la Cour Pénale Internationale en République Centrafricaine ;
- Nous mettrons en place une commission vérité et réconciliation ;
- Nous installerons dans chaque ville ou village un comité local permanent de réconciliation nationale, avec un rôle spécifique de « médiatrices de la paix » joué par les femmes ;
- Nous érigerons un mémorial dans toutes les grands centres urbains villes en souvenir des victimes ;
- Nous ferons la promotion des échanges interculturels, sportifs entre les différentes communautés de Centrafrique pour leur permettre de mieux se connaître et s'apprécier ;
- Nous mettrons en place des procédures judiciaires simplifiées, de tribunaux itinérants et de mécanismes de règlement des différends à base communautaire pour simplifier les conflits liés par exemple au retour des réfugiés et aux conflits fonciers et immobiliers qui en découleraient.
- Nous créerons place un fonds de solidarité pour faciliter le retour des réfugiés et des victimes d'exactions ;
- Nous mettrons en place un permanent de prévention des risques de confrontations interethniques ou interreligieuses.

III- REPLAÇONS L'ETAT AU CŒUR DE LA RECONSTRUCTION DU PAYS ET RÉNOVONS LA FONCTION PUBLIQUE

L'administration centrafricaine a beaucoup souffert des évolutions politiques négatives du pays. Notre fonction publique est aujourd'hui pléthorique, sous-payée, mal formée et inefficace. De plus, du fait des problèmes de sécurité dans l'arrière-pays, des conditions de vie très difficiles et des difficultés à percevoir leurs salaires dans leurs lieux d'affectation, la plupart des fonctionnaires vivent à Bangui. Les services publics, en théorie gratuits, ne le sont plus, la pratique du pot-de-vin étant devenue la règle. En définitive, le pays n'est plus administré depuis plusieurs années et notre jeunesse ne croit plus en la capacité de l'Etat à garantir et à défendre l'intérêt général.

III-1 Reconstituons un Etat fort et fiable

➤ Restaurons l'autorité de l'Etat

Nous restaurerons l'autorité de l'Etat sur tout le territoire en réinstallant les fonctionnaires sur leurs lieux de travail et en mettant à leur disposition les moyens de fonctionner. A cet effet, les bâtiments et logements administratifs existants et leurs équipements seront réhabilités. L'électricité étant pour le moment très faiblement disponible dans les villes de province fonctionnant avec des onéreuses et vétustes centrales à diesel, nous opérons le choix d'équiper tous les bâtiments et logements administratifs en énergie solaire.

Un service de l'Etat veillera à la maintenance du parc immobilier à travers tout le territoire national et une loi sera votée pour en interdire la vente.

Un accent particulier sera mis dans le recrutement, la formation de base et la formation permanente des fonctionnaires et agents de l'Etat. Dans ce sens, nous reformerons l'Ecole Nationale d'Administration, l'agrandirons, la doterons d'équipements modernes et lui fournirons des professeurs de qualité.

Nous mettrons en place un observatoire de la Gouvernance, chargé entre autres de traquer les actes de corruption à tous les niveaux. Cet organe disposera d'une indépendance et d'un budget garantis par la Loi. La cooptation de ses membres obéira à des critères stricts. Des textes pertinents régleront la saisine de la justice sur des faits de corruption, avec comme objectif de ne laisser aucune place à l'impunité.

Nous mettrons en place des mécanismes de contrôle de la ponctualité des fonctionnaires et de l'effectivité de leur productivité.

La gestion des effectifs sera organisée pour en garantir le juste niveau, une meilleure gestion des carrières et une répartition harmonieuse et efficace à travers tout le pays.

La parité homme-femme et la prise en compte des minorités dans la répartition des postes apportera plus de justice sociale.

Dès que les moyens de l'Etat le permettront, les salaires seront revalorisés. Le niveau de vie des fonctionnaires sera amélioré, à travers l'accroissement de l'offre d'un parc de logements sociaux et la mise en place d'un service de transports urbains adapté.

Nous favoriserons l'intégration des cadres de l'Administration dans les Institutions Internationales, pour offrir à l'Etat des compétences de qualité.

Nous mettrons en place un cadre d'échange de compétences entre le secteur public et le secteur privé, pour permettre aux fonctionnaires de mieux connaître les réalités du secteur privé et aux cadres des entreprises de s'approprier les méthodes et procédures de l'Etat.

Nous veillerons à ce que les moyens matériels soient disponibles pour un fonctionnement efficace de l'Etat et pour qu'il soit perçu comme un Etat fort, loyal, impartial et juste

Nous rendrons automatiques les contrôles, tant de l'Inspection Générale d'Etat que de la Cour des Comptes. Ils seront dotés de moyens adéquats pour accomplir leur mission.

➤ **Mettons en application le processus de Décentralisation**

La loi n° 96.013 du 13 janvier 1996 portant création des régions et fixant leurs limites territoriales n'a jamais été mise en application. Nous en ferons une priorité et mobiliserons des ressources financières et techniques à cet effet, afin de déconcentrer et de décentraliser l'administration et mettre à la disposition des citoyens des services de proximité et une prestation de qualité.

Les personnels des services des nouvelles régions seront sélectionnés ou recrutés sur des critères exigeants et recevront une formation appropriée pour l'effectivité et l'efficacité de la déconcentration et de la décentralisation.

Dès que le pays sera connecté par la fibre optique, Internet sera développé à travers tout le pays, pour permettre la fluidité des relations entre l'administration décentralisée et les services centraux, ainsi que la fiabilité des données.

➤ **Offrons à notre administration un cadre de travail moderne et à nos fonctionnaires des logements décentes**

Le parc immobilier de l'Etat a été presque entièrement bradé depuis 30 ans et ce qu'il en reste, vandalisé. La République Centrafricaine est aujourd'hui l'unique pays au monde qui n'offre aucune résidence officielle au Président de la République et aux plus hautes personnalités de l'Etat. Il devient impératif d'offrir aux fonctionnaires un minimum de conditions de travail décentes afin d'améliorer leur productivité.

Nous mettrons en place un programme ambitieux de réhabilitation et /ou de construction des bâtiments administratifs, qui concernera toutes les institutions du pays et les services déconcentrés de l'Administration dans les régions, préfectures et sous-préfectures. Le parc immobilier destiné à recevoir la nouvelle administration sera configuré suivant un modèle standard à définir, qui privilégiera la simplicité et la fonctionnalité, compte tenu des moyens limités de l'Etat.

Un programme d'infrastructures et d'équipements collectifs (hôpitaux, dispensaires, lycées, collèges écoles, ...), dont les financements seront recherchés auprès des institutions financières internationales, accompagnera ce déploiement de l'administration à travers tout le pays.

Pour mieux affirmer l'autorité de l'Etat, nous élaborerons et mettrons en œuvre un programme de construction de résidences de fonction pour les hauts responsables des Institutions (Président de la République, Président de l'Assemblée Nationale, Membres du Gouvernement, et certains hauts représentants de l'Etat dont la liste sera fixée par une loi.

Avec la contribution du secteur bancaire et des organismes spécialités, un programme de logements sociaux sera conçu pour certaines catégories de fonctionnaires.

➤ **Reconstruisons et modernisons le fichier administratif des citoyens**

Le fichier d'Etat national civil sera reconstitué et informatisé sur toute l'étendue du territoire et des dispositions seront prises pour régler les délais de délivrance des différents documents administratifs. La mise en place d'une administration numérique permettra l'informatisation de l'état civil, de la carte d'identité, du passeport et des procédures administratives. Les citoyens bénéficieront ainsi d'un service de qualité que leur offrira l'administration publique.

Les textes de loi seront codifiés et les décisions des travaux du Conseil des Ministres seront centralisés et rendus consultables sur le site du Gouvernement.

Le journal officiel sera numérisé et rendu facilement accessible.

➤ **Renforçons la bonne gouvernance et luttons contre la corruption**

Dans le domaine de la Bonne Gouvernance, nous instituerons des actions d'instruction civique pour permettre à chaque citoyen de connaître les Lois de la République, de les respecter et d'être imprégné de la nécessité de préserver le patrimoine de l'Etat, ainsi que les infrastructures socio-économiques du pays et les biens privés.

Une loi obligera l'ensemble des Hauts responsables de l'Etat, des gestionnaires, administrateurs de crédits et ordonnateurs des dépenses publiques, à déclarer leur patrimoine en prenant et en quittant leurs fonctions.

Le Comité National de Lutte contre la Corruption (CNLC) sera transformé en office et doté de moyens lui permettant d'être autonome, efficace et impartial.

Nous prendrons des mesures de consolidation budgétaire et d'assainissement des finances publiques et imposerons dans tous les rouages de l'Etat les principes de la Gestion Axée sur les Résultats. Nous ferons de la recherche de l'efficacité et de l'efficience l'un des principaux critères de promotion professionnelle et de nomination aux fonctions d'Etat. Nous rendrons systématique l'obligation de rendre compte.

➤ **Mettons notre Diplomatie au service du Développement**

Notre diplomatie est très peu offensive et notre pays est perçu comme peu crédible s'étant caractérisé par des arriérés chroniques de contributions dues aux organisations internationales. Nos missions diplomatiques et consulaires manquent de crédits de fonctionnement. Les centrafricains de l'Etranger ne sont pas suivis et très peu travaillent dans les Organisations Internationales. Notre pays pratique depuis trop longtemps une diplomatie hasardeuse.

La diplomatie coûte cher mais peut rapporter gros. La République Centrafricaine a toujours négligé ses diplomates et ne leur a presque jamais fixé des objectifs à atteindre. Il nous faudra redonner à notre diplomatie ses lettres de noblesse. Une meilleure gestion de notre diplomatie pourrait permettre une perception plus positive de notre pays. Dans ce sens, nous instaurerons

une diplomatie de développement, d'ouverture et de paix. Notre politique extérieure sera plus dynamique et aura les objectifs suivants:

- de drainer vers notre pays le maximum de financements bilatéraux et multilatéraux, à travers : l'organisation des forums et conférences de promotion économique auprès des milieux d'affaires; la négociation d'accords de promotion et de protection des investissements; l'ouverture de bureaux de promotion économique dans certains pays.
- d'arriver à modifier la perception négative de notre pays et de l'imposer comme un partenaire incontournable en Afrique, fiable, respecté, consulté et écouté, tant au niveau sous régional qu'au niveau continental et international. A cet effet, notre pays prendra une part plus active aux missions de maintien de la paix, à l'animation de la coopération sous régionale et continentale. Une stratégie sera mise en place par le Gouvernement pour promouvoir notre culture et notre langue nationale.
- de réussir à introduire dans les équipes de direction des institutions internationales le maximum de cadres de haut niveau de nationalité centrafricaine.
- d'entretenir des relations constructives avec la communauté internationale, les institutions supranationales (Union Africaine), sous régionales (CEMAC, CEEAC) et les pays de la sous-région (Cameroun, Tchad, RDC, Congo Brazzaville notamment)

Afin de permettre la réalisation de cette ambition, la carte diplomatique de la République Centrafricaine sera revue. La nouvelle carte privilégiera les critères de l'utilité stratégique et de la capacité à fonctionner et à obtenir des résultats concrets. Les conditions de vie et de travail des diplomates seront très sensiblement améliorées pour leur permettre d'être opérationnels. Les effectifs et la qualité du personnel des ambassades tiendront compte des nouvelles ambitions de notre diplomatie. Un accent particulier sera mis dans la formation des diplomates. A cet effet, des accords seront signés avec les meilleurs instituts de formation, tant en Afrique que dans le Monde.

Il sera instauré la pratique obligatoire d'une conférence diplomatique annuelle, pour permettre de faire le bilan de l'année et de donner de nouvelles orientations aux ambassadeurs.

III-2 Reconstruisons et consolidons notre démocratie

Notre démocratie est mise à mal depuis plusieurs décennies par la succession de mutineries à visées politiques, tentatives de coups d'Etat, rebellions armées et autres renversements des Institutions républicaines à l'aide de mercenaires.

L'un des principaux objectifs de notre mandat sera de faire évoluer notre pays vers une bonne gouvernance démocratique. Cela nécessite la mise en place d'Institutions solides.

➤ Développons des institutions démocratiques et posons les bases d'une citoyenneté responsable

La sécurité et la stabilité de notre pays ne peuvent s'inscrire dans la durée que si nos institutions sont mises en place de manière démocratique et leur fonctionnement protégé par la Loi. Le respect de notre Constitution sera le principal gage de la construction d'institutions républicaines fortes et de l'ancrage de la démocratie dans notre pays.

Le Gouvernement encouragera la mise en place d'une véritable plate-forme de la Société Civile chargée de veiller au bon respect de la bonne gouvernance et de la démocratie.

Nous organiserons la promotion du civisme et des droits et devoirs du citoyen dès la petite enfance. Les programmes scolaires seront enrichis de cours de civisme, de culture des droits humains, de culture de bonne gouvernance et de culture démocratique, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Un programme similaire de vulgarisation sera mis en place, qui sera destiné aux populations rurales.

Le dispositif de gouvernance démocratique sera complété par l'organisation des élections locales (régionales, municipales, communales) pour permettre l'émergence d'une citoyenneté active.

➤ Favorisons l'émergence d'une Presse moderne, professionnelle et indépendante

Des mesures seront prises pour accompagner la presse privée dans sa modernisation et sa sensibilisation au respect de l'éthique professionnelle et au respect des institutions, tout en garantissant sa liberté d'opinion. En ce qui concerne les médias d'Etat, une maison de la Radio et de la Télévision sera construite et équipée suivant les normes internationales. Son personnel sera formé et ses grilles de programmes devront contribuer à la diffusion de la culture démocratique et citoyenne. Leur diffusion couvrira tout le territoire national tout en étant accessible depuis l'étranger. Un quotidien national sera lancé, en versions papier et électronique. L'Etat encouragera la création d'une imprimerie moderne et aidera la presse écrite privée à mettre sur le marché des produits plus attractifs et conformes aux normes en la matière.

PILIER N°2 : RELANÇONS L'ÉCONOMIE

I- METTONS LES CENTRAFRICAINS ET LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE AU CENTRE DE L'ÉCONOMIE

➤ Créons les conditions pour que l'Etat centrafricain dispose de revenus plus importants pour son fonctionnement

La marge de manœuvre de l'Etat a toujours été très limitée et ses recettes budgétaires ne lui ont jamais permis de couvrir ses dépenses de souveraineté (salaires, pensions, bourses, fonctionnement et service de la dette). Avec des recettes effectives d'origine nationale qui atteignent péniblement CFA 100 milliards (soit 152,4 millions d'euros), l'Etat centrafricain a depuis toujours été condamné à gérer des déséquilibres budgétaires chroniques qui hypothèquent les perspectives économiques et financières à moyen terme du pays.

Notre objectif dans ce domaine est très ambitieux : mettre fin au cercle vicieux des déséquilibres chroniques, atteindre et dépasser la barre de 1000 milliards de francs CFA (1,524 milliard d'euros) de recettes budgétaires avant la fin du mandat. Pour atteindre cet objectif, il nous faudra assainir la gestion des finances publiques et créer plus de richesses. Il faudra surtout générer une croissance économique soutenue et durable.

➤ Assainissons la gestion des finances publiques

Nous devons avant tout assainir la gestion de nos finances, en recouvrant plus efficacement les ressources existantes et en les dépensant plus rationnellement. Nous prendrons donc des mesures vigoureuses pour une gestion plus moderne, rigoureuse et transparente des finances publiques, ce qui permettra d'augmenter de manière sensible les recettes de l'Etat. Dans ce sens et en suivant l'exemple réussi du Rwanda, nous créerons l'Office Centrafricaine des Recettes, qui regroupera les services des Impôts et des Douanes dans un but d'efficacité dans la mobilisation des ressources.

- Nous améliorerons l'efficacité de l'administration fiscale et douanière, à travers des actions de renforcement des capacités du personnel et à travers une évaluation permanente de la performance des régies financières. Des contrats de performance seront signés avec ces régies, assortis de mesures incitatives et d'encouragement de leurs personnels ;
- Nous veillerons à ce que les formalités administratives qui coûtent en temps et en énergie aux entreprises soient réduites et renforcerons le contrôle des exonérations ;
- Nous ferons mener des études spécifiques sur les différentes filières (diamant, bois, or, etc.) afin de mieux cerner les procédures de fiscalisation adéquates applicables à ces secteurs.
- Nous recenserons les opérateurs économiques qui ne sont pas connus des services fiscaux et ferons enregistrer tous les opérateurs dans une base de données unique.
- Nous mettrons en place des mesures d'incitation pour attirer vers le secteur formel les opérateurs économiques du secteur informel.

- L'obtention d'un titre foncier pour toute propriété bâtie ou non bâtie, quel que soit son standing, sera rendu obligatoire.
- Nous simplifierons l'impôt foncier et veillerons à son strict recouvrement.
- Nous renforcerons la transparence des opérations sur toute la chaîne financière de l'Etat et mènerons une lutte acharnée contre la corruption.
- Pour assainir la chaîne dépense, nous veillerons à la rationalisation des procédures budgétaires et réorienterons la structure des dépenses en faveur des secteurs prioritaires.
- Nous améliorerons la qualité de la préparation du budget et veillerons à ce que son plan d'exécution soit conforme aux dispositions législatives et réglementaires.
- Nous moderniserons les textes relatifs à la gestion des finances publiques, à l'organisation des administrations financières et à la réglementation des procédures d'exécution des opérations financières.
- Nous renforcerons la transparence des opérations dans toutes les régies financières et, plus qu'ailleurs, mènerons une lutte acharnée contre la corruption.

I-1 Offrons un environnement attractif au secteur privé pour créer plus de richesses

Notre pays est richement doté par la nature, mais réunit plusieurs handicaps structurels qui n'attirent pas le secteur privé. Parmi les plus notables, on peut citer: l'enclavement du pays, son instabilité politique chronique, une très faible culture d'entreprise, une offre d'énergie très insuffisante, des infrastructures de transport de mauvaise qualité, une main d'œuvre mal formée et peu productive, un marché très réduit, une politique fiscale peu incitative, une administration corrompue, un Etat qui bafoue ses propres lois et entretient des relations tendues avec le secteur privé. Comme conséquence, la République Centrafricaine est depuis quelques années classée en queue de peloton dans le « Doing Business » de la Banque Mondiale qui classe les pays selon l'attractivité du climat des affaires national. Ce classement indique que les obstacles à l'investissement privé sont en Centrafrique parmi les plus lourds de la planète.

L'insuffisance chronique des ressources de l'Etat nourrit le cercle vicieux de la misère et de la violence. Elle ne sera résolue que par une création constante de richesses pour élargir l'assiette fiscale, ce qui permettra à l'Etat de disposer de revenus plus importants.

Pour atteindre cet objectif, l'un de nos plus grands défis sera de faire de la République Centrafricaine une destination des affaires et de l'investissement privé, avec un marché ouvert à la sous-région et à l'Afrique. Dans ce sens, l'amélioration du climat des affaires sera l'une des priorités de l'Etat.

La colonne vertébrale de notre politique de développement sera de favoriser l'investissement privé étranger et l'avènement d'une classe moyenne d'entrepreneurs centrafricains. Un esprit d'entreprise productif doit être favorisé pour créer de la richesse et de l'emploi, à travers des opportunités de profit. La stimulation du secteur privé sera encouragée par le secteur bancaire, la micro finance, les assurances et les nouvelles technologies de l'information.

A travers une approche intégrée, nous réserverons des réponses adaptées aux obstacles à l'investissement privé et mettrons en place des indicateurs trimestriels de vérification de la mise en œuvre des mesures arrêtées dans ce sens.

➤ **Construisons des infrastructures socioéconomiques pour rentabiliser l'investissement privé**

Il nous faudra, essentiellement à travers le partenariat public-privé, réaliser des investissements socio-économiques importants pour réduire les problèmes de disponibilité de l'énergie électrique, de l'accès à l'Internet et de la qualité du réseau routier.

Ainsi : l'axe routier Bangui Garoua-Boulai sera rehaussé et sécurisé, pour réduire les délais d'acheminement des produits; l'aéroport Bangui-Mpoko sera modernisé, avec des liaisons internationales plus fréquentes ; la fourniture d'électricité, notamment dans la capitale, sera stabilisée ; le projet de la fibre optique sera finalisé et le territoire maillé en connexion internet; les routes nationales et pistes rurales seront mieux entretenues; les voiries urbaines de Bangui seront modernisées et l'investissement hôtelier encouragé.

➤ **Prenons des mesures administratives, judiciaires et fiscales pour sécuriser l'investissement privé**

Nous ferons voter des lois et prendrons des textes pour améliorer l'environnement administratif, judiciaire et fiscal des affaires.

Le Guichet unique sera reconfiguré, pour une meilleure efficacité dans la gestion des relations entre l'Administration et le secteur privé. Les relations entre le secteur privé et l'administration seront moins conflictuelles, car régies par la stricte application des textes dont le respect sera scrupuleusement suivi, dans la justice et la concertation.

Le délai de création des entreprises et de traitement des dossiers administratifs sera sensiblement réduit. Notre objectif est de rendre nos entreprises compétitives et en attirer de nouvelles, plus nombreuses et plus grandes.

Le Gouvernement organisera la promotion des opportunités d'investissement à proposer au secteur privé, qui concerneront essentiellement l'agriculture, l'élevage, les mines, la forêt, le commerce, les zones économiques spéciales, les services, les infrastructures et le commerce.

➤ **Développons un secteur financier adapté aux besoins des entreprises**

Le secteur financier actuel est sous-développé et mal adapté aux besoins économiques du pays. Si nous voulons développer le secteur privé, notre pays doit avoir un secteur privé capable de fournir le capital nécessaire. Les banques traditionnelles devront être complétées par toute la gamme d'institutions financières nécessaires au développement de l'initiative privée telles que des fonds et des banques d'investissement, des fonds de garantie, des banques de l'habitat et agricoles ou encore des institutions de micro finances.

Ainsi, chaque investisseur trouvera des financements adaptés, tant pour l'implantation que pour le développement de ses activités. Nous encouragerons notamment le développement des établissements de micro finance qui, à travers les microcrédits, les micro-épargnes et les micro-assurances, offrent des services financiers très adaptés au contexte centrafricain.

➤ **Mettons en œuvre des mesures destinées à insuffler l'esprit d'entreprise aux centrafricains et à les accompagner dans l'investissement privé**

A travers une Maison de l'Entreprise à créer, nous mettrons en œuvre toutes les politiques qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays pour attirer des financements innovants destinés à dynamiser le secteur des petites et moyennes entreprises (PME), des petites et moyennes industries (PMI) et des très petites entreprises (TPE). L'objectif que nous nous fixons est de réussir à inoculer l'esprit d'entreprise aux centrafricains, en particulier aux femmes et aux jeunes. Dans ce sens une politique sera conçue et des stratégies mises en œuvre par le Gouvernement, à travers le Ministère Chargé de l'Entrepreneuriat et de l'emploi des Jeunes.

Le développement du secteur privé ne se limitera pas au secteur formel. Le secteur informel (commerce de détail, ateliers de réparation, garages, artisanat, menuiserie, métiers liés au travail des métaux, etc.) sera également développé.

Ainsi réorganisé et dynamisé, le secteur privé permettra une plus grande création de richesses, ce qui aura un impact positif sur la croissance de l'économie, permettra à l'Etat de percevoir plus d'impôts et taxes et de disposer de plus de ressources.

Un secteur privé dynamique, c'est la garantie de l'emploi aux jeunes. Nous ambitionnons ainsi d'attirer 20 000 jeunes par an dans le secteur privé, comme entrepreneurs ou comme salariés.

➤ **Créons des zones économiques spéciales pour relancer l'industrie**

Le développement d'une zone géographique identifiée en Zone économique spéciale (zone franche) permettra de relancer la production industrielle.

La première Zone Economique spéciale sera localisée sur l'axe Bangui-Mbaïki, qui offre plusieurs avantages : Existence d'une cimenterie, fortes potentialités en disponibilité de l'énergie électrique, proximité des services de l'administration, etc.

Cette production industrielle essentiellement destinée à l'exportation créera des emplois et permettra un transfert de savoir-faire et un développement local importants.

I-2 Suscitons et organisons le développement communautaire

Le développement à la base suppose l'identification préalable des ressources naturelles locales pouvant contribuer au développement économique. Cela nécessite de mieux identifier les ressources disponibles et le potentiel de croissance de chaque région de la République Centrafricaine. Nous opérons le choix de placer le mieux-être des couches les plus vulnérables de nos sociétés au cœur de nos actions quotidiennes, pour favoriser l'inclusion sociale et la participation citoyenne. Il nous faudra pour cela concevoir des stratégies pour assurer un développement endogène et inclusif des communautés à la base, qui soit centré sur leurs besoins fondamentaux. L'objectif poursuivi par cette politique sera de lutter contre la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès des communautés et des organisations à la base au minimum vital commun. Il faudra leur faire acquérir les capacités institutionnelles, techniques et financières suffisantes pour concevoir, mettre en œuvre et gérer de manière participative des initiatives leur permettant une auto-prise en charge.

Les populations ciblées sont les femmes, les jeunes et le monde rural. 3 instruments principaux contribueront à l'atteinte de ces objectifs :

- Un Ministère du Développement à la base et de l'Artisanat, qui se consacrera totalement à la conception et à la mise en œuvre de cette politique ;
- Un Ministère de l'Entreprenariat et de l'emploi des Jeunes, chargé de susciter et d'encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes, de les former et de les encadrer dans l'entreprenariat et de mettre en place des mécanismes d'accompagnement, tant en ce qui concerne les aspects administratifs et règlementaires, que dans la recherche des financements adaptés et l'accès aux marchés ;
- Le Fonds Centrafricain pour la Finance Inclusive, qui sera mis en place pour permettre à tous les centrafricains, y compris les plus pauvres, d'avoir accès à une large gamme de services financiers et non financiers. Le Fonds œuvrera essentiellement à faciliter les relations entre les populations cibles et les banques et institutions de micro finances. Il recherchera la synergie des actions au niveau de tous les acteurs du secteur : la collecte des données sur l'inclusion financière, le soutien des régulateurs et des décideurs politiques, l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion de l'inclusion financière, la diversification et l'adaptation des produits financiers et non financiers, etc.

➤ Encourageons le formidable dynamisme des femmes centrafricaines

Les Femmes centrafricaines représentent 50,2% de la population totale et 53,7% des actifs, contre 46,3% pour les hommes. Plus de 74% d'entre elles exercent dans le secteur primaire, dans les conditions les plus précaires et rudimentaires. Mais leur situation demeure très préoccupante dans notre pays. En effet, la République Centrafricaine est placée au 153^{ième} rang sur 177 pays en termes de l'indice de développement du genre. Les femmes sont plus frappées par la pauvreté (81% en milieu rural) que les hommes et leur contribution à la richesse nationale est faible ou sous-estimée. Malgré leur dynamisme, les ressources qu'elles tirent de leurs activités sont faibles et irrégulières, du fait des inégalités dans l'accès aux facteurs et aux moyens de production. Leur taux d'analphabétisme atteint 68% et dans les zones rurales et 80% de femmes entre 15 et 49 ans n'ont pas eu accès à l'instruction. Seulement 23.46% des filles fréquentent l'université, contre 76,53% des garçons. Le taux de mortalité maternelle est élevé (850 décès/100.000 naissances vivantes en 2008).

Notre programme de promotion de la femme sera volontariste et multiforme. Le genre sera intégré en tant que question transversale dans toutes les politiques et les stratégies de développement.

Le Ministère du Développement à la Base et de l'Artisanat encouragera et organisera toutes les initiatives ayant pour finalité d'améliorer les activités génératrices de revenus des femmes, dont le plus grand nombre vit en milieu défavorisé. Des solutions simples et pratiques, à l'instar des plateformes multifonctionnelles, seront vulgarisées pour leur faciliter la vie. Le Fonds Centrafricain pour la Finance Inclusive concevra, en partenariat avec les institutions de micro finances, des financements adaptés aux activités rurales, commerciales ou artisanales des femmes.

➤ **Stimulons et canalisons l'énergie et la créativité de nos jeunes, Offrons-leur plus d'opportunités pour leur avenir**

Le décalage croissant entre l'énergie des jeunes, leur créativité et les horizons bouchés ont créé un profond malaise qui est une véritable grenade déjà dégoupillée dans notre pays. Nos jeunes se considèrent comme une génération sacrifiée. Ils s'estiment trahis par la classe politique, ce qui crée un climat de défiance entre eux et les Institutions de la République.

Notre politique pour les jeunes sera essentiellement basée sur leur éducation et leur formation, nécessaires pour leur offrir un idéal et les préparer à affronter leur avenir avec combativité et optimisme. Cette éducation sera mise en phase avec les besoins du marché. Notre culture s'est toujours nourrie du schéma hérité des premières années des indépendances, selon lequel l'Etat devait créer tous les emplois. Aujourd'hui, l'Etat doit plutôt mettre en place un cadre pour permettre aux entreprises privées de créer le maximum d'emplois. Nous devons faire comprendre dès leur jeune âge à nos enfants qu'il n'est plus question de rester à attendre une place dans la fonction publique.

La question de l'emploi des jeunes sera au cœur de la stratégie du Ministère de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes qui concevra, en partenariat avec les établissements de formation professionnelle et le secteur privé, des projets mobilisateurs destinés à absorber le maximum de cette force de travail. Il nous faut faire comprendre à la nouvelle génération que la fonction publique n'est pas l'unique débouché dans un pays.

Nous stimulerons l'entrepreneuriat des jeunes et mettrons en place des programmes d'initiation à l'entrepreneuriat et de renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs. Notre objectif est d'inculquer très tôt à nos jeunes l'esprit d'entreprise et des attitudes positives à l'égard de la compétitivité. Dans ce sens, notre programme éducatif privilégiera l'enseignement technologique et professionnel, qui sera centré sur l'acquisition de compétences pratiques nécessaires dans la vie courante.

Le Fonds Centrafricain pour la Finance Inclusive sera mis à contribution pour structurer, en partenariat avec le secteur bancaire et les fonds de micro finances, les financements adaptés aux activités des jeunes, qu'ils soient commerçants, artisans ou agriculteurs. Un accent particulier sera mis sur le financement des activités du secteur dit informel, certes caractérisé par des activités de petite échelle, mais qui occupe l'essentiel de notre jeunesse et absorbe aujourd'hui une grande partie des 30 000 jeunes qui entrent chaque année sur le marché de l'emploi.

II- MISONNONS SUR LES POTENTIALITES DE NOTRE PAYS POUR RELANCER LA CROISSANCE

II-1 Faisons de l'agriculture et de l'élevage les moteurs de notre croissance : Le Programme « Mossoro Ti Yaka »

➤ Adoptons l'Agriculture et l'élevage comme principales grappes de croissance de notre économie

Notre pays est riche d'un potentiel agricole de 15 millions d'hectares de terres arables, dont seulement 800 000 hectares sont cultivés chaque année, soit 5,3% du total. Le climat dans tout le pays est favorable à une agriculture pluviale avec des cycles culturaux relativement longs. L'important réseau hydrographique permet une bonne disponibilité en eaux de surface et souterraines pour l'agriculture, l'alimentation du bétail, de la faune sauvage, le développement floristique et la régulation naturelle.

La superficie totale de terres de pâturage et de parcours est estimée à 16 millions d'hectares. Nous y développerons des parcelles adaptées à la gestion des troupeaux tout en respectant les normes et la réglementation environnementale et foncière. Cela permettra de maîtriser la pollution de nos bassins versant et la protection de la faune sauvage. Dans cette lancée, nous créerons des stabulations pour un suivi rationnel de l'ensemble des parcs d'élevages dans les régions à fort potentiel.

Le secteur primaire est le secteur le plus dominant de l'économie centrafricaine, employant 70% de la population active et contribuant pour plus de 50% au produit intérieur brut (PIB). Près de 6 chefs de ménage sur 10 sont agriculteurs. Cependant, 62% de la population centrafricaine vit encore en dessous du seuil de pauvreté, les ménages agricoles pauvres accusent des déficits de production et d'accès aux aliments en raison de leur faible pouvoir d'achat.

Le développement de notre agriculture se heurte à un certain nombre de contraintes : une faible maîtrise de l'eau et un potentiel d'irrigation faiblement exploité; d'exploitations de petites tailles, exploitées par des moyens très rudimentaires ; un accès très limité aux technologies améliorées de production et de transformation; une carence en ressources humaines, matérielles et logistiques dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation; une insuffisance des systèmes de distribution d'intrants et de matériels agricoles et vétérinaires ; une faiblesse institutionnelle des organisations de producteurs ; la rareté de systèmes privés structurés pour la distribution d'intrants; l'inexistence d'un système de microcrédit rural qui permettait aux petits producteurs d'acquérir des intrants; et le coût élevé du transport des produits agricoles lié à la mauvaise qualité des infrastructures routières et à l'enclavement du pays.

Or, l'agriculture et l'élevage peuvent à eux seuls contribuer à plusieurs points de croissance par an et absorber l'essentiel des 50 000 jeunes qui ont été enrôlés par les milices armées, ainsi que les 30 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif pour affronter le marché de l'emploi.

Nous ferons reposer en grande partie notre modèle économique sur le développement des activités de l'agriculture et de l'élevage, à travers le programme phare « **MOSSORO TI YAKA** », destiné à fournir plus de revenus à nos paysans et faire du secteur primaire la principale grappe de croissance de notre économie.

MOSSORO TI YAKA contribuera à sortir le paysan de la pauvreté et de la misère, notamment par un encadrement technique rapproché, des mécanismes adéquats de financement de la production et des prix rémunérateurs. Il contribuera à garantir l'autosuffisance alimentaire et, à travers la modernisation du secteur de l'agriculture et du développement de l'agro-industrie, sera générateur de richesses et d'emplois.

Pour y arriver, nous devons rendre les secteurs de l'agriculture et de l'élevage attractifs, de manière à ce qu'ils bénéficient du maximum d'investissements privés et procurent des revenus corrects aux paysans. C'est du secteur primaire que devra naître un jour une classe moyenne centrafricaine.

Le programme **MOSSORO TI YAKA** poursuit quatre objectifs :

- Améliorer la sécurité alimentaire des populations et contribuer à la réduction de la malnutrition ;
- Permettre aux paysans de renforcer leurs capacités techniques et financières, d'acquérir une véritable culture de secteur privé agricole, et d'améliorer leur niveau de vie;
- Faire du secteur primaire le moteur de notre croissance économique ;
- Faire de la République Centrafricaine le grenier de l'Afrique centrale.

MOSSORO TI YAKA aura pour socle le Programme National d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) finalisé en 2013 par le Gouvernement, en partenariat avec la FAO et la CEEAC.

➤ **Encourageons et promouvons l'agri business et les agro-industries**

Pour atteindre l'objectif de faire de l'agriculture le principal secteur qui stimulera la croissance de l'économie centrafricaine, il nous faudra aller au-delà de la simple amélioration de la productivité agricole.

Notre ambition est donc de favoriser le développement de l'agri business et des agro-industries en République Centrafricaine, comme moyen de croissance économique et de sécurité alimentaire. La transformation crée de la valeur ajoutée et des métiers mieux qualifiés. Nous mettrons l'accent sur les chaînes de valeur agricole hautement productives et rentables. Nous bâtirons des relations efficaces entre les petits et moyens producteurs agricoles et les marchés, pour leur permettre d'écouler leurs produits et de relever le niveau de leurs revenus.

Nous développerons les circuits de financement du secteur primaire. Dans ce sens, l'Etat encouragera le partenariat public-privé, suscitera la création de fonds d'investissement ciblant les agro-entreprises, ainsi que celle des fonds de garanties y associés.

Une Banque Agricole sera créée à cet effet, les parties prenantes du secteur agricole (exploitants, entreprises agroalimentaires et prestataires de services agricoles) étant essentiellement des acteurs privés. De ce fait, les investissements privés seront favorisés, car ils sont essentiels au développement agricole. Afin de créer un environnement favorable à

l'investissement privé, l'Etat mettra l'accent sur les infrastructures économiques et offrira le cadre légal et administratif adaptés.

➤ **Prenons des mesures pour mieux organiser la jeunesse et les communautés villageoises**

Nous réorganiserons les communautés villageoises et leur fournirons la formation nécessaire pour faire de ce secteur la locomotive de la République Centrafricaine, en termes d'entreprises privées agricoles, donc de création de richesses et d'emplois.

Des investissements socioéconomiques (pistes rurales, écoles, centres de santé, électricité villageoises) seront réalisés pour fidéliser les paysans dans leurs régions et attirer des jeunes diplômés, y compris de l'enseignement supérieur. Les communautés villageoises seront organisées et entraînées pour veiller à l'entretien et au maintien des pistes rurales.

Nous veillerons à promouvoir la production locale de semences améliorées, à établir une relation solide avec les petits planteurs, en particulier les femmes, à introduire la mécanisation et à développer des débouchés stables pour la production.

Nous vulgariserons la pratique des grandes fermes agricoles, couplée au développement des exploitations villageoises, avec une expertise des pays qui en ont l'expérience (Brésil, Israël, etc.). Dans ce sens, nous encouragerons, tout en préservant l'environnement, l'implantation de très grandes exploitations à capitaux étrangers, dont les produits seront essentiellement destinés à la transformation et à l'exportation. Nous veillerons à ce qu'elles soient un grand vecteur de création d'emplois locaux et de transmission de savoir-faire et de développement local. Une loi en délimitera les contours juridiques.

➤ **Modernisons notre agriculture**

La motorisation de notre agriculture sera une mesure phare de notre politique agricole qui permettra à la fois de répondre au défi de l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle et d'attirer les jeunes vers ce secteur.

Nous prendrons des actions pour relancer la culture attelée et introduire une motorisation stratifiée et diversifiée (petite motorisation, grande motorisation)

Nous mettrons en œuvre une politique pour rendre cette motorisation techniquement et financièrement accessible par la majorité des paysans.

Nous organiserons l'approvisionnement en intrants et en outillages agricoles, l'amélioration des itinéraires techniques de production, la gestion des exploitations, l'amélioration des technologies de transformation, ainsi que le conditionnement et le stockage des produits.

➤ **Relançons les filières agricoles**

Nous relancerons les filières vivrières (manioc, sucre, riz, arachide, maïs, sésame, bananes, plantains, ananas, oranges...). Nous les moderniserons et organiserons leur commercialisation au niveau national, sous régional et international. L'exportation des produits vivriers peut devenir une importante niche de croissance pour notre pays, si son organisation permet d'alimenter la demande sous régionale et l'importante demande des pays émergents (Chine, Inde). En termes quantitatifs, notre ambition est de produire d'ici 5 ans : 3.000.000 tonnes de manioc; 500.000 tonnes d'arachides ; 1000.000 tonnes de maïs ; 500.000 tonnes

de riz ; 800.000 tonnes de bananes et plantains ; 100.000 tonnes de soja ; 300.000 tonnes de fruits et 100.000 tonnes de légumes.

L'industrie de transformation de certains de ces produits sera encouragée, notamment dans le domaine des fruits, du soja, des tomates et des arachides.

S'agissant des filières traditionnelles de produits destinés à l'exportation, il convient de rappeler que le coton fait vivre près de 1000.000 de centrafricains et que le café pourrait en faire vivre plus de 300.000. Nous réorganiserons et moderniserons ces filières, pour permettre au plus grand nombre de centrafricains de disposer de revenus importants et réguliers.

Nous ambitionnons d'atteindre en 5 ans une exportation de 150 000 tonnes de coton-graines, de 40 000 tonnes de café et de 5 000 tonnes d'huile de palme.

Nous introduirons et encouragerons le développement de nouvelles filières (cacao, hévéa, noix de cajou, riz, karité).

➤ **Faisons de la République Centrafricaine le principal pays d'élevage de l'Afrique centrale**

Le programme de relance de l'élevage concernera les petits ruminants, l'aviculture, le porc, le bovin et l'apiculture. Tout en développant l'élevage traditionnel, nous mettrons l'accent sur la promotion des élevages commerciaux et la valorisation des produits d'élevage. Il s'agira de tirer profit de la technique, de la maîtrise et la valorisation des apports alimentaires, de hautes qualités nutritives et de la mise en avant du bien-être animal dans la gestion des troupeaux sur l'ensemble de nos exploitations. Notre objectif à terme est de devenir le premier fournisseur en viande des pays de l'Afrique centrale. La construction d'un minimum de 3 abattoirs modernes s'impose pour réaliser cet objectif.

➤ **Organisons les activités de la pêche et de l'aquaculture pour améliorer la sécurité alimentaire**

Nous organiserons la gestion durable des pêcheries et accroîtrons la production des poissons sur toute l'étendue du territoire. Nous renforcerons les capacités opérationnelles des producteurs ruraux et périurbains.

Notre objectif est de contribuer à améliorer l'apport en protéine des populations en augmentant la consommation de poisson par habitant.

Nous ambitionnons de porter la production de pêche de 10.000 à 30.000 tonnes et de l'aquaculture de 3.600 à 10.000 tonnes en cinq ans sur toute l'étendue du territoire.

Nous prendrons des mesures pour assurer les conditions et les capacités d'intervention de 12.000 pêcheurs, 3.000 pisciculteurs et des acteurs en vue d'une relance effective de la filière pêche et aquacole.

➤ **Dotons notre pays d'établissements de qualité pour former des professionnels de l'agriculture et de l'élevage**

Pour permettre d'avoir des professionnels de qualité, nous mettrons un accent particulier dans l'organisation et la formation de tous les acteurs du secteur agro-pastoral (collectivités locales, communautés de base, services de recherche et d'appui conseil). A cet effet, la disponibilité des structures institutionnelles, en nombre et en qualité, devra permettre de prendre en charge la formation de ces personnels à travers tout le pays.

A travers un partenariat public-privé, deux lycées agricoles seront construits à Bambari et Bossangoa, ainsi qu'une ferme intégrée à Bocaranga, dans les mêmes caractéristiques que « SONGAÏ » au Bénin. Des fermes de vulgarisations seront créées, à raison de une par région, dans le but d'enseigner aux paysans les techniques modernes. Un important centre de recherche agronomique sera construit et les Instituts agronomiques de Mbaïki et de Grimari seront agrandis, modernisés et équipés.

Nous organiserons une vaste campagne de sensibilisation à l'endroit des diplômés sans emploi de l'enseignement secondaire et supérieur, pour les intéresser aux métiers de l'agriculture et de l'élevage. Il leur sera proposé un package comprenant un programme spécifique de formation, un encadrement technique sur 12 mois et une ligne de crédit destiné à l'acquisition du foncier rural et du matériel et intrants nécessaires pour la première installation.

Le montant des investissements requis pour la mise en œuvre du programme MOSSORO TI YAKA s'élève à 500 milliards de Franc CFA. Ce programme sera essentiellement financé en partenariat public-privé.

II-2 Organisons une gestion durable et participative de nos ressources naturelles minières et forestières

➤ Faisons un développement durable de nos ressources forestières

Avec 7500 emplois directs, le secteur forestier représente à lui seul 25% des emplois du secteur formel national et contribue à hauteur de 67,3% des recettes d'exportations, 15% des recettes fiscales et 10% du PIB marchand. C'est donc un secteur générateur de croissance à condition que les permis forestiers soient accordés dans la transparence et les sociétés forestières soient compétitives.

A l'instar de certains pays de la Zone CEMAC, nous ferons voter une loi pour obliger les sociétés forestières à transformer localement une partie de leur production.

Nous envisageons une gestion plus rationnelle de nos ressources forestières, notamment à travers une lutte acharnée contre la corruption et la réduction de la pression humaine sur la forêt. Ainsi, nous procéderons à un zonage des massifs forestiers pour en définir les vocations : exploitation forestière, séquestration du carbone (projets d'économie verte), tourisme écologique, ou programmes agro forestiers.

Nous développerons des programmes de reboisement à grande échelle sur une base multisectorielle, des programmes agro forestiers et la valorisation des forêts sèches.

Afin de réduire la pression humaine sur la forêt, l'utilisation du bois à des fins d'énergie domestique sera réduite au profit d'autres sources d'énergie telles que l'électrification rurale, l'énergie solaire et l'utilisation du gaz.

Enfin, le gouvernement sera très actif dans les négociations en vue de l'obtention au niveau de la Communauté Internationale d'une compensation pour la République Centrafricaine en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment pour la forêt de Bangassou qui n'est pas exploitée et qui, de ce fait, constitue un patrimoine mondial inestimable par rapport au réchauffement climatique.

Notre pays dispose de grands atouts pour devenir un acteur important dans l'économie verte. Pour cela, nous devons préserver notre forêt, tout en nous assurant que sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique sera rémunérée à sa juste valeur.

➤ Faisons une exploitation rationnelle de nos ressources minières

Malgré la faiblesse des prospections, notre pays ne compte pas moins de 470 indices miniers. Les gisements qui ont été mis à jour révèlent la présence d'uranium à Bakouma (environ 20 000 tonnes d'uranium métal), de lignite à Nzako, de fer à Bogoin, de cuivre à Ngadé, de calcaire à Bobassa (10 Mt. de réserves) et surtout de diamant et d'or dans le Nord-Est, le Sud-Ouest et le centre du pays. Enfin, des indices de pétrole ont été signalés dans le Nord-Est et le Sud-Ouest du pays.

Nous mettrons l'accent sur les recherches et les prospections, pour faire un inventaire exhaustif de nos ressources minérales et élaborer un programme cohérent de leur exploitation dans le temps. Cela permettra d'organiser pour chaque filière les activités d'exploration, de prospection et d'exploitation.

Notre ambition est de faire de la République Centrafricaine un grand pays minier, afin d'utiliser les revenus de ce secteur pour réaliser toutes les infrastructures socioéconomiques indispensables au développement du pays. Il convient ici de rappeler que certains pays africains, beaucoup moins dotés en ressources minières que la République Centrafricaine, ont vu leurs économies se transformer en moins d'une décennie grâce à l'exportation des produits de ce secteur.

➤ **Rentabilisons l'exploitation de notre diamant et de notre or**

La production minière est encore artisanale. La filière diamant fait vivre environ 600 000 centrafricains. Elle emploie 80 000 artisans miniers, qui sont tenus de vendre à 300 collecteurs agréés, qui eux-mêmes vendent à 10 bureaux d'achat. Principal produit d'exportation de la République Centrafricaine avec une production qui, dans les meilleures années, a plafonné à 500 000 carats pour une valeur à l'exportation ne dépassant pas 35 milliards CFA, le diamant centrafricain a toujours fait l'objet d'une exploitation frauduleuse et n'a jamais contribué de manière significative au budget de l'Etat.

La contribution de l'or est beaucoup moins significative au budget de l'Etat. En dehors du gisement de Ndassima dont l'exploitation industrielle par Axmin–Aurafrique a été interrompue quelques mois après son démarrage par les événements militaro politiques en cours, l'exploitation de l'or alluvionnaire est très peu organisée.

Ces deux métaux précieux sont pourtant disponibles sur tout le territoire national et sont de très bonne qualité. La réorganisation et l'optimisation de leur exploitation sera notre priorité. Notre objectif est que la République Centrafricaine fasse partie des plus grands pays exportateurs de diamant (brut et taillé) et d'or en Afrique.

Au final, la contribution de ces deux minerais aux recettes budgétaires de l'Etat devra se chiffrer en centaines, voire en milliers de milliards de francs CFA par an, pour permettre à notre pays et à notre peuple d'en vivre enfin.

A cet effet, l'Etat prendra une série de mesures pour garantir aux opérateurs un cadre juridique et financier équitable et transparent, la sécurité de jouissance des titres miniers et la garantie de rapatriement des capitaux et des bénéfices. Mais en contrepartie, il exigera une exploitation industrielle ou semi industrielle et sanctionnera durement la fraude et la contrebande. La question de traçabilité de nos diamants sera au cœur de nos préoccupations, conformément à nos engagements au Processus de Kimberley.

Pour permettre à des jeunes centrafricains de mieux connaître la gamme de métiers qu'offre ce secteur, l'Institut Centrafricain des Pierres Précieuses sera créé en partenariat public privé. Les ressortissants de cette école seront des spécialistes du diamant et de l'or à différents niveaux, du métier de creuseur (Nagbata, orpailleur) à ceux de taillerie, de la fonderie et de la bijouterie, en passant par la formation des ingénieurs et des spécialistes dans toute la chaîne de commercialisation (collecteur, bureau d'achat, exportateur). Les personnels de l'administration chargés du contrôle et de la régulation du secteur y bénéficieront également d'une formation adaptée à leurs missions.

Compte tenu de la qualité de notre diamant, qui occupe le 5^{ème} rang mondial, et dans le but de mieux maîtriser sa commercialisation, une Bourse Internationale de Diamants sera créée à Bangui, ainsi que le Comptoir Centrafricain des Métaux Précieux et des Pierres Précieuses. Nous ferons de Bangui une place internationale du Diamant.

Nous mettrons un accent particulier sur la recherche, en dotant l'Office de Recherche Géologique et d'Exploitation Minière (ORGEM) des moyens de son action. En partenariat avec une entreprise spécialisée, nous poursuivrons la recherche de la roche mère kimberlitique de diamant, qui permettra à notre pays de devenir, à l'instar du Botswana, l'un des plus gros exportateurs du diamant au monde.

➤ **Tirons profit de notre gisement de fer**

Le gisement de fer de Bogoin est localisé dans les préfectures de l'Ombella M'poko, de la Kemo et de la Ouaka. Les réserves prouvées sont d'une teneur de 60 à 65%. Son exploitation sera l'une des priorités du quinquennat.

L'évacuation de ce minerai nécessite la construction d'un chemin de fer entre le site de Bogouin et Belabo au Cameroun, pour relier le réseau ferroviaire camerounais et permettre un accès au port de Douala ou de Kribi. Ce projet sera négocié en BOT, sa rentabilité étant renforcée par la formidable opportunité de désenclavement qu'il offrira à notre pays pour toutes nos exportations et nos importations. Baptisé « **LEGUE TI WOUIN** », ce projet de chemin de fer Bangui-Bogouin-Kribi deviendra l'épine dorsale du désenclavement du pays.

La transformation d'une partie du minerai extrait apportera une valeur ajoutée qui permettra à notre pays de faire son entrée dans la chaîne des valeurs mondiales.

➤ **Exploisons nos ressources pétrolières**

Le potentiel pétrolier de notre pays repose sur le prolongement dans le Nord du pays du Bassin pétrolier de Doba (Tchad), ainsi que le potentiel immense des boues pétrolifères des formations de la cuvette congolaise qui va de la République Centrafricaine jusqu'en Angola.

Il est normal que, comme la totalité de nos voisins, notre pays bénéficie de l'exploitation du pétrole pour permettre de réaliser les infrastructures socioéconomiques nécessaires à son développement.

Les recherches seront poursuivies pour affiner l'estimation de nos potentialités. Cela permettra de mieux organiser les voies d'exportation et de mettre en place une véritable politique d'exploitation de nos ressources pétrolières. La reprise en mains de l'Etat et de la sécurité du pays est un impératif catégorique, pour permettre à nos populations de profiter dans la durée de cette ressource qui pourrait contribuer à changer leur vie.

➤ **Finalisons l'exploitation de notre uranium**

La présence d'uranium dans la région de Bakouma a été mise en évidence depuis 1947. Son exploitation a connu plusieurs évolutions. Minerai stratégique et sensible, l'uranium devra contribuer à améliorer la vie des populations de la région de Bakouma, là où il a jusqu'à présent uniquement nuit à leur santé.

Les négociations avec nos partenaires seront reprises avec plus de professionnalisme, dans un esprit de pragmatisme, d'efficacité et d'intérêt mutuel.

II-3 Exploisons les potentialités touristiques de notre pays

Le tourisme n'a jamais vraiment été développé en République Centrafricaine, malgré nos énormes potentialités. Les différentes rébellions dans le Nord Est et la présence de la LRA de Joseph KONY dans le Sud-Est ont eu raison de notre formidable faune, jadis considérée comme l'une des plus riches, des plus diversifiées et des plus représentatives de l'Afrique. Ainsi, le parc national Manovo-Gounda-Saint-Floris (17400km², patrimoine mondial de l'UNESCO), est pillé depuis plus de 10 ans par les braconniers de tous genres. Le parc national de Dzanga-Ndoki, situé au sud-ouest du pays et royaume des gorilles, ainsi que la réserve spéciale de Dzanga-Sangha, sanctuaire des éléphants, de buffles nains, de bongos, d'ibis et perroquets, a mieux échappé au pillage.

Mais d'autres potentialités touristiques demeurent inexploitées : des chutes impressionnantes, des monuments historiques, des grottes, des sources thermales, des gravures rupestres, les mégalithes de Bouar (érigées il y a plus de 2500 ans), l'artisanat, la riche gastronomie centrafricaine, les paysages féériques, etc...

L'insécurité généralisée, l'immense déficit en chambres d'hôtel et l'absence d'une politique fiable dans le domaine touristique représentent aujourd'hui des obstacles majeurs.

La réorganisation des forces de défense et de sécurité et le désarmement des bandes armées est un préalable important pour la relance du tourisme. Cela donnera le temps au gouvernement pour :

- Repenser et élaborer une nouvelle politique du tourisme centrafricain ;
- Procéder à un recensement de la faune, en particulier des espèces les plus prisées et qui ont été exterminées par les braconniers ;
- Négocier la réimplantation de certaines espèces (lions, rhinocéros, panthères, etc.) avec certains parcs naturels de l'Afrique australe)
- Redessiner la carte des réserves protégées et des zones de chasse;
- Encourager et prendre des mesures incitatives pour une augmentation significative d'offre en chambres d'hôtels toutes catégories, tant dans la capitale que dans l'arrière-pays, principalement dans les zones touristiques ;
- Mieux organiser les structures d'accueil, les circuits touristiques et l'organisation des vols vers les parcs sécurisés du Sud-Ouest;
- Encourager l'installation des tours opérateurs dans notre pays.

PILIER N°3 : REALISONS DES INFRASTRUCTURES INDISPENSABLES AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS

I- DEVELOPPONS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT

Les infrastructures d'information et de télécommunication sont peu développées, dégradées et vétustes. Elles ne permettent pas d'assurer la couverture du pays et ne répondent pas aux besoins de nos populations, tant au niveau des télécommunications, qu'à celui de l'audiovisuel et de l'informatique. On estime que 1 centrafricain sur 4 utilise le portable, tandis que le nombre d'utilisateurs d'internet n'est que de 4 habitants sur 100. Il s'agit de l'un des plus faibles taux d'accès à internet au monde, la République Centrafricaine se classant parmi les derniers pays au monde dans ce domaine. Le très faible accès à l'électricité et le retard accusé dans le projet de liaison par fibre optique sont les principales causes de cette situation.

Nous réactiverons et ferons aboutir le projet CAB (Central African Backbone) d'interconnexion des réseaux de télécommunications des pays de la CEMAC par fibre optique. Cette infrastructure d'accès international large bande faciliterait le développement et la vulgarisation d'internet et permettra la pénétration du mobile grâce à une baisse du prix de l'international. A travers le déploiement d'infrastructures basées sur la fibre optique, notre pays s'assurera d'une connectivité internationale, continentale et transfrontalière efficace et exhaustive à moindre coût que celle offerte par la connexion satellitaire.

L'accès aux nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) est un facteur clé pour le développement et nous permettra de suppléer à l'insuffisance et à la fragilité des réseaux routiers et de sortir notre pays de son isolement physique, économique et culturel. Ce désenclavement numérique favorisera également la démocratisation de l'information et la stimulation du développement économique et social.

Notre administration sera modernisée et le secteur privé travaillera dans un plus grand confort qu'actuellement, ayant accès à l'information en temps réel. Compte tenu de l'enclavement de la République Centrafricaine, il est très important de suivre à distance et de manière instantanée les questions relatives à la sécurité, au transport des marchandises et des hommes, au commerce, à l'industrie au tourisme et dans tous les autres domaines de la vie du pays. Tout cela sera favorisé par le réseau national et international de la fibre optique que nous développerons en collaboration avec nos voisins.

A travers le téléphone et internet, nous mettrons l'accent sur un certain nombre d'applications qui changeront la vie des populations et compenseront certaines de nos faiblesses :

- La vulgarisation des services financiers, qui représentent un service phare sur mobile, notamment pour le transfert entre comptes, le paiement des factures, le paiement dans les points de vente, les transferts et les retraits d'argent ;
- L'utilisation des applications en matière de développement rural intégré. Les agriculteurs pourront ainsi optimiser leur culture (sélection des graines, dates de semis, gestion de l'eau et des engrais), leurs récoltes (dates de récoltes) et leurs achats. Ils pourront également avoir accès au cours du marché de leurs produits et ajuster leur production en conséquence ;
- L'enseignement à distance, dans le domaine de l'éducation, qui va aider à combler nos besoins en enseignants, à diminuer le coût des ressources pédagogiques avec les manuels numériques et à proposer des formations à distance à tous les niveaux (des cours d'alphabétisation à l'enseignement supérieur) ;
- Dans le domaine de la santé, il sera possible de poser des diagnostics à distance (télédiagnostic) de surveiller les patients à risques (télésurveillance) d'interpréter des échographies et autres examens (télé radiologie par exemple). Nous pourrons ainsi compenser le peu de personnel médical dont dispose le pays et éviter aux médecins des déplacements non indispensables.

II- AUGMENTONS L'OFFRE EN ENERGIE ELECTRIQUE POUR LA RENDRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Le développement de notre pays, qu'il soit socio-économique, industriel, ou culturel, est largement compromis par la faible disponibilité de l'énergie électrique. En effet, 96% de l'énergie utilisée par les ménages est le bois de chauffe. Seulement 3% de la population centrafricaine a accès à l'électricité, l'un des taux les plus faibles au monde. L'essentiel des capacités totales, soit 18,75 MW, est produit par les barrages hydroélectriques de Boali pour l'alimentation de la seule ville de Bangui.

Pourtant, la République Centrafricaine dispose d'une bonne base énergétique, notamment en combustibles ligneux, en hydroélectricité et en énergie solaire et de la biomasse. Le potentiel du pays en hydro électricité est estimé à au moins 600 MW. Mis en valeur, ce potentiel immense pourrait être largement suffisant pour satisfaire les besoins du pays sur une décennie.

Nous mettrons une priorité absolue dans l'augmentation de l'offre en énergie électrique et sa distribution équilibrée à travers tout le pays. Une véritable politique énergétique sera élaborée et mise en œuvre par le Gouvernement, qui organisera le cadre légal et environnemental du secteur. La loi libéralisant le secteur sera mise en application, notamment avec la privatisation de l'ENERCA. L'énergie électrique sera donc exclusivement produite et distribuée par des entreprises privées, mais sous le contrôle vigilant de l'Etat qui gardera toutefois une part minoritaire dans le capital de cette société stratégique pour l'intérêt public.

Dans le domaine de l'**énergie solaire**, nous augmenterons très rapidement l'offre des grandes villes (Bangui, Berberati, Bouar, Bossangoa, Bambari, Bangassou, Mbaiki, Bria etc.) :

- Par un projet pilote de 100MW en périphérie de Bangui ;
- Par des fermes solaires d'une capacité comprise entre 2 MW et 10 MW dans les villes de provinces ;
- Par des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, les centres de santé et les écoles ;
- Par des lampadaires solaires sur les voies publiques.

L'implantation des générateurs photovoltaïques apportera à chaque famille quelques dizaines de watts pour s'éclairer, utiliser un réfrigérateur, un ordinateur, un téléviseur et des ventilateurs.

Le concept de « villages solaires » sera implémenté et vulgarisé. Il permettra aux communautés villageoises de disposer de l'énergie à faible coût pour leurs usages quotidiens. Les villages solaires contribueront également à inverser le phénomène de désertification engendré et amplifié par l'utilisation exclusive du bois de chauffe.

La vulgarisation de l'énergie solaire favorisera la création d'une série de métiers liés à la maintenance des équipements y relatifs. Elle contribuera ainsi à la création de milliers de très petites entreprises (TPE) dans le domaine et constituera un débouché pour l'emploi des jeunes.

S'agissant de l'**hydroélectricité**, notre politique privilégiera l'augmentation de l'offre de l'énergie dans la capitale et les villes de l'Ombella Mpoko et de la Lobaye, par :

- la finalisation de la remise à niveau des barrages de Boali I et II et l'équipement en turbines de BOALI III, à 80 km de Bangui (30MW attendus) ;
- Construction et équipement de barrages sur les cascades de la Lobaye, à 100 km de Bangui : 72 MW attendus ;
- Construction et équipement du barrage de Palambo, à 70 km de Bangui (30 MW attendus).

La capacité de production que nous installerons permettra de mettre fin aux délestages endémiques et d'installer une industrie dans la périphérie de Bangui, notamment sur l'axe Bangui-Mbaïki et permettra également d'alimenter les villes de la Lobaye et de l'Ombella Mpoko.

En partenariat avec la République Démocratique du Congo, des turbines supplémentaires seront installées sur le barrage de Mobaye, portant la production de 11 à 19 MW, ce qui permettra l'électrification de des villes de Mobaye et de Bangassou.

L'Etat fera surtout la promotion auprès du secteur privé de trois sites aux potentialités importantes :

- Dimoli sur la Kadéi (Nola), dont la production atteindra une puissance de 190 MW avec des départs de lignes de transport haute tension (HT) vers les villes de Nola et Salo, les villes de Berberati, Carnot, Baoro et les villes de Bouar, Baboua et Bozoum. Dans la mesure du possible, une partie de cette production pourrait être exportés vers Yokadouma au Cameroun et Ouesso au Congo.
- La construction de l'aménagement hydroélectrique d'un barrage de 40 MW sur la Kotto à Kembé avec les lignes de transport HT vers Bambari et vers Bangassou.

III- AMELIORONS LA FOURNITURE DES POPULATIONS EN EAU POTABLE

Notre pays est très riche en réseau hydrographique, avec les bassins du Chari et de l'Oubangui qui constituent de véritables châteaux d'eau pour les pays d'Afrique centrale. Nous avons un immense potentiel en ressources renouvelables internes, avec 47 milliards de m³/an d'eaux de surface et 35 milliards de m³/an d'eaux souterraines. Cependant le taux de satisfaction des besoins en eau potable de la RCA demeure le plus faible d'Afrique et près de 70 % de la population Centrafricaine qui n'a aujourd'hui pas accès à l'eau potable. Cela pose problème non seulement en termes de santé publique mais aussi de bon fonctionnement de l'économie, car l'agriculture, l'élevage, la navigation, l'hydroélectricité et l'industrie sont affectés par le mauvais état du secteur.

Aujourd'hui, la consommation d'eau domestique par habitant est de 6,5 litres par jour, alors que les besoins absolus de subsistance sont de 25 litres par jour et par habitant. Les réseaux d'Alimentation en Eau Potable (AEP) et les forages ne couvrent pas le ¼ des besoins urbains, parce que dépendants de la coûteuse électricité produite par l'ENERCA (Energie Centrafricaine) et de l'accès difficile aux produits chimiques pour le traitement. Les canalisations du réseau de distribution d'eau sont vétustes et, étant en acier galvanisé, connaissent près de 50% de pertes, avec une incidence sur la qualité de cette eau qui peut engendrer des risques sanitaires pour la population.

La Société de Distribution d'Eau de Centrafrique (SODECA) éprouve d'énormes difficultés à recouvrer ses recettes et n'arrive pas à couvrir les coûts d'entretien et d'investissement nécessaires au bon fonctionnement du réseau. L'Etat absorbe plus du tiers de la consommation totale, avec des arriérés qui représentent plusieurs milliards de Francs CFA.

En milieu rural, 95 % de l'eau provient de forages avec pompes à main et ne couvrent que les besoins en eau de 26% de la population rurale. Près de 3.200 forages équipés de pompe à motricité humaine dont 20% sont hors d'usage. Il est à déplorer une disparité dans la répartition des équipements : 5 sous-préfectures sur les 74 que compte la République Centrafricaine disposent de plus du 1/3 des forages réalisés. Seulement 10 % des puits sont régulièrement désinfectés et la quasi-totalité des ménages n'utilisent aucune forme de traitement de l'eau.

Face à ce tableau sombre, notre politique se fixe pour ambition de parvenir à utiliser les ressources en eau comme un véritable facteur de développement économique.

Voici quelles seront nos principales réalisations pour ce secteur :

- Nous investirons dans la modernisation des infrastructures en Alimentation en Eau Potable AEP, pour les adapter aux besoins de la population, tant dans les centres urbains que dans les zones rurales et pour garantir un développement durable du secteur;
- Nous restructurerons et redynamiserons la SODECA, la moderniserons et mettrons en place un organe pour la gestion de l'hydraulique urbaine ;
- Nous renforcerons les capacités financières des acteurs de l'eau ;
- Nous réaliserons des investissements dans la formation professionnelle afin de disposer de ressources humaines compétentes ;
- Nous réhabiliterons les ouvrages d'alimentation en eau potable;
- Nous développerons un partenariat public-privé (PPP) pour accompagner la libéralisation du secteur de l'eau ;
- Nous densifierons les réseaux de distribution d'eau potable dans les quartiers urbanisés, sur la base d'un schéma directeur ;
- Nous réhabiliterons ou construirons des réseaux d'alimentation en eau potable dans les villes de province ;
- Nous veillerons à la qualité de l'eau desservie dans les réseaux d'alimentation en eau potable par la création d'une agence de contrôle indépendante qui effectuera des contrôles périodiques ;
- Nous multiplierons les bornes fontaines, dans l'optique d'atteindre un ratio de 500 habitants par ouvrage ;
- Nous fournirons aux populations non desservies par les réseaux de la SODECA des forages motorisés à énergie solaire et/ou autres sources d'énergie, des mini-systèmes et des postes d'eau autonomes ;
- Nous relancerons tous les projets arrêtés, ainsi que ceux qui sont en phase préparatoire ;
- Nous ferons appel aux bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux pour financer les projets dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable ;
- Nous développerons la coopération sous régionale, régionale et internationale (OMM, UNESCO, AMCOW, CICOS, AGIEAC) pour accentuer les financements mobilisables. Nous ferons également appel aux ONG, aux associations, au secteur privé, à la société civile et aux collectivités et usagers.

IV- CONSTRUISONS LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT QUI DECLOISONNERONT NOTRE ECONOMIE

Eloigné à près de 1500 km des façades maritimes, notre pays souffre de son enclavement qui représente un véritable désavantage structurel et notre économie est fortement pénalisée par les surcoûts de transport liés à cette situation. L'enclavement réduit le volume des échanges et des ressources financières, renchérit et majore le prix des marchandises à l'arrivée et constitue le principal goulot d'étranglement au développement de notre pays.

De plus, avec près de 5 millions d'habitants sur une superficie très étendue de 623.000 km², la République Centrafricaine a une très faible densité de population (en moyenne de 6 habitants au km²). De ce fait, elle souffre également d'un enclavement intérieur car les grands centres urbains du pays sont aujourd'hui isolés du reste du pays du fait d'infrastructures mal entretenues ou détruites, d'un manque de liaisons par routes entièrement bitumées entre les villes, de maillons manquants, de réseaux peu intégrés et de coûts de transport très élevés.

Cette situation étant aujourd'hui très préoccupante, la modernisation des infrastructures de transport sera une priorité de notre mandat.

Si nous voulons améliorer le niveau de vie des populations et amorcer un développement durable, il nous faudra trouver des solutions pour désenclaver notre pays, à travers un réseau routier de qualité, des aéroports modernes, une utilisation plus intensive de l'axe fluvial et la construction d'un chemin de fer.

IV-1 Offrons à notre pays ce qu'il lui manque le plus : un Chemin de fer, le projet phare de notre mandat : « Legue ti Wouin »

La République Centrafricaine est l'un des rares pays africains qui ne dispose pas de chemin de fer, ce qui est paradoxal pour un pays enclavé. Cet « oubli » de la colonisation a été et demeure le plus grand frein à notre développement. Notre pays ne peut pas être compétitif dans ses exportations de produits agricoles et souffre du renchérissement des prix à l'importation induit par des coûts de transport exorbitants.

Nous nous engageons à corriger cette anomalie qui nous a fait nous replier sur nous-mêmes depuis trop longtemps. Nous lancerons donc le projet phare de notre quinquennat, dénommé « Legue ti Wouin » (le chemin de fer).

L'objectif à terme de ce projet est un chemin de fer qui traversera dans un sens transversal tout notre pays, partant de Beloko (relié à Belabo au Cameroun) à Birao en passant par Bambari, avec des nombreuses bretelles dont celle qui reliera Bangui la capitale.

Dans un premier temps, trois objectifs permettront de rentabiliser le projet qui sera réalisé en partenariat public-privé, à travers un financement de type Build Operate and Transfer (BOT):

- L'exportation du minerai de fer de Bogoin, dont l'exploitation sera lancée ;
- Le transport des marchandises entre Bangui et Douala et l'exportation du bois, du coton et des autres produits agricoles ;
- Le transport des passagers.

IV-2 Dotons notre pays d'un réseau routier de qualité

Le réseau routier Centrafricain est constitué de 24 492 km de routes, dont 15 265 km de pistes rurales, 3 909 km de routes régionales, et 5 318 km de routes nationales. De ce réseau, à peine 650 km de routes sont bitumées et en mauvais état, tandis que tout le reste est dégradé à plus de 80%, avec des pistes rurales impraticables. La dégradation saisonnière est un handicap sérieux pour le transport et restreint les échanges entre la capitale et la province. Plusieurs ouvrages d'art sont dans un état critique et nécessitent une intervention rapide pour éviter une coupure de la route qui peut avoir des impacts économiques et sociaux importants.

Pourtant, le système de transport est fortement dominé par la route qui assure entre 80% et 90% du transport de marchandises et près de 95% du transport de personnes.

Nous nous emploierons à doter notre pays d'un réseau routier moderne, avec un système d'entretien durable. Dans ce sens :

- Nous construirons ou réhabiliterons 5.000 km de routes nationales et régionales revêtues, dont l'axe stratégique Bangui-Beloko et les voies d'exportations de nos produits, qui nous relie à chacun des 6 pays voisins. Il nous faudra nécessairement relier par une route bitumée les villes frontières de Garoua Boulai et/ou de Bertoua au Cameroun, de Moundou au Tchad, de Bétou au Congo, de Zongo et Mobaye (par ponts) en République Démocratique du Congo, de Jubu au Soudan du Sud et de Nyala au Soudan.
- L'axe routier stratégique qui relie Bangui à la frontière camerounaise sera confié en BOT à un opérateur qui s'engagera à construire, à entretenir et à exploiter une route à péage de 2+2 à chaussée séparée ;
- Nous construirons un port sec grâce à un financement de type Build Operate and Transfer (BOT) à l'entrée de la ville de Bangui (PK 26), sur l'axe Bangui-Douala ;
- Nous réhabiliterons l'ensemble des routes en terre ainsi que des pistes rurales. Un système de péage sera institué pour permettre leur entretien ;
- Les routes interurbaines, qui permettent le désenclavement intérieur du pays bénéficieront d'un système d'entretien strict et pérenne, pour être opérationnelles toute l'année. Les collectivités locales seront chargées de l'entretien des pistes rurales, avec un financement adapté. Le fond d'entretien routier sera restructuré et doté de ressources pérennes pour jouer pleinement son rôle ;
- Nous mettrons en place un mécanisme de mobilisation des ressources tant nationales qu'internationales en favorisant le Partenariat Public et Privé (PPP) et négocierons avec tous les partenaires multilatéraux au développement et les opérateurs économiques des schémas de financement de nouvelles infrastructures routières.

IV-3 Faisons mieux profiter notre pays de l'axe fluvial Bangui Brazzaville/Kinshasa

La voie fluviale est essentielle pour l'économie centrafricaine, mais les conditions de navigation deviennent de plus en plus difficiles d'une année sur l'autre, parce que l'Oubangui et le Congo ne sont plus dragués de manière régulière et permanente. Par ailleurs, le port de Bangui connaît depuis plusieurs années des problèmes de gestion, d'entretien du matériel et de renouvellement des pousseurs de barges. La conséquence en est que le trafic a fortement baissé, notamment en ce qui concerne les exportations du bois, tandis que la voie fluviale reste empruntée pour les importations de produits pétroliers en saison favorable, soit 8 mois de navigation (Mai - Décembre ou Juin – Janvier).

Pourtant, l'axe fluvial permet de diminuer de 20% à 60 % les coûts d'acheminement des importations et des exportations de la République centrafricaine, notamment en ce qui concerne les produits pondéreux (ciment, farine, carburant, gaz domestique, etc).

Nous ferons de la revalorisation de cet axe de désenclavement une priorité.

- En accord avec nos voisins du Sud, nous mettrons un accent sur la navigabilité du fleuve en relançant le projet de barrage à Palambo ce qui rendrait le fleuve navigable toute l'année. Des financements seront trouvés pour réaliser ce projet important, mais qui peine à être finalisé depuis près de 20 ans ;
- Notre pays négociera son entrée dans le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (SCEVN), jusqu'alors entreprise binationale (République Démocratique du Congo/République du Congo) qui n'est plus très opérationnelle. Un système de financement pérenne sera recherché pour lui permettre d'assumer avec efficacité sa mission, qui est d'entretenir l'ensemble des voies navigables du bassin Congo-Oubangui-Sangha, long de 2 700 kilomètres ;
- Nous prendrons des mesures incitatives pour encourager l'importation des produits pondéreux par la voie fluviale et réduirons ainsi les prix à la consommation de ces produits ;
- Nous réhabiliterons le port de Bangui et en ferons une véritable porte d'entrée dans notre pays et notre capitale ;
- Nous ferons du Chantier Naval de Bangui le fer de lance d'une nouvelle vie sur l'Oubangui. De nouvelles barges seront construites et les anciennes réaménagées en barges passagers ;
- Nous aménagerons une marina fluviale, pour développer la pêche et le tourisme sur l'Oubangui ;
- Nous développerons un système de transport régulier de marchandises et de passagers sur l'axe fluvial Mbomou-Oubangui ;

IV-4 Organisons mieux le désenclavement de notre pays par les airs

Notre pays ne dispose que de l'unique aéroport international à Bangui, qui a un trafic extrêmement réduit de 120 000 passagers par an. Sur les 40 aérodromes des villes de province, seulement 3 disposent d'une piste revêtue mais non balisée.

Or il est vital pour un pays enclavé de privilégier le désenclavement par les airs.

Notre politique mettra un accent particulier sur le développement du transport aérien, tant pour le transport de passagers que pour celui les marchandises.

- Nous ferons de l'aéroport International de Bangui un véritable hub régional. Dans ce sens, le financement de sa réhabilitation sera entièrement revu pour en faire une véritable porte d'entrée de notre pays, moderne et attractive. Un mécanisme de financement souple et non étatique sera trouvé à cet effet. L'objectif visé est de passer de 120.000 à 1 million de passagers en cinq ans ;
- Nous mettrons aux normes internationales l'aéroport de Berberati et veillerons à ce qu'une dizaine d'aéroports de province soient revêtus et balisés ;
- Nous créerons une société de développement des infrastructures aéroportuaires chargée d'emprunter des fonds auprès de bailleurs privés et de participer à la maintenance et au développement des installations existantes ;
- Nous développerons et encouragerons le transport de marchandise par voie aérienne notamment pour certaines de nos exportations à forte valeur ajoutée ;

PILIER N°4 : AMELIORONS LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS ET PREPARONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS

I- REORGANISONS NOTRE SYSTEME EDUCATIF POUR GARANTIR UNE MEILLEURE FORMATION DE NOS ENFANTS

La qualité des ressources humaines est le meilleur gage de développement d'un pays et la richesse d'une société moderne s'apprécie de plus en plus sur la connaissance de ses citoyens (nombre de diplômés, d'ingénieurs ou de cadre en % de la population totale). Eduquer un peuple, c'est lui apprendre à faire, lui apprendre à vivre ensemble et lui apprendre à être. Une bonne éducation des populations contribue à la prospérité économique d'une nation parce qu'elle fournit à la société des individus bien formés, aptes à acquérir de nouvelles connaissances et à progresser.

Le naufrage du système éducatif centrafricain est très probablement l'une des principales causes de l'évolution négative de notre pays depuis plus de deux décennies. Ce déficit d'éducation de nos populations se caractérise par le désœuvrement d'une large partie de notre jeunesse à qui aucune perspective n'est offerte depuis fort longtemps...

Nous introduirons donc des transformations radicales dans le système éducatif centrafricain, depuis l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur.

Notre système éducatif sera adapté à l'émergence d'un secteur privé dynamique pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi. Dans ce sens, les programmes d'enseignement tiendront compte des besoins du marché et comprendront une initiation aux nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). Ils devront permettre aux jeunes à entreprendre et à assumer des responsabilités. Notre objectif est de fournir aux jeunes centrafricains une formation solide et utile pour leur permettre de trouver plus facilement un emploi. Ce faisant, nous permettrons aux entreprises de notre pays de trouver sur le marché les cadres et les techniciens bien formés dont ils ont besoin. Par ailleurs, l'école centrafricaine devra faire vivre et partager les valeurs de la République et former des futurs citoyens à travers un programme d'enseignement moral et civique qui insistera sur le caractère laïc de l'Etat.

Nous voulons former une nouvelle génération ouverte sur le monde, respectueuse des droits de l'homme et de l'environnement, attachée à la patrie, consciente de ses droits et de ses devoirs de citoyens et imprégnée de la culture d'entreprise.

Aussitôt après les élections, nous mettrons prioritairement en place des programmes spécifiques de soutien psychologique et de soutien scolaire pour les enfants qui ont souffert des effets des actes de violence et des interruptions répétées de leur cursus scolaire.

I-1 Enseignement préscolaire

Pour un meilleur développement de la petite enfance, nous généraliserons l'enseignement préscolaire. Dans le même temps, des actions de vulgarisation seront menées à grande échelle pour sensibiliser les parents sur leur responsabilité dans la prise en mains de l'éducation de leurs enfants dès la petite enfance.

I-2 Enseignement fondamental

Une loi sera soumise au Parlement pour rendre la scolarisation obligatoire et continue entre 6 et 16 ans. En plus du cursus traditionnel, les programmes mettront obligatoirement l'accent sur la morale, l'instruction civique et la connaissance de la République Centrafricaine, de ses institutions, de son histoire, de sa culture et de sa géographie.

La scolarité sera gratuite dans le fondamental. Nous ambitionnons de ramener d'ici 5 ans les effectifs des élèves d'une moyenne de 100 par classe à un maximum de 50. Pour atteindre cet objectif, un vaste programme de construction des salles de classe sera mis en œuvre, avec la participation active des communautés locales.

De manière organisée et systématique, chaque établissement existant sera examiné et reconfiguré en termes de sécurité, de nombre de salles de classes et de locaux pour l'administration et les enseignants, des équipements mobiliers, récréatifs, sportifs, informatiques et de bibliothèques. Seul cet exercice de recensement permettra de déterminer avec exactitude le nombre de nouvelles salles de classes à construire et donc celui de nouveaux établissements.

Nous mettrons l'accent sur la formation des instituteurs qui pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour s'adapter à l'excellence de l'enseignement que nous souhaitons promouvoir en République Centrafricaine. Dans le même temps, la mobilité du personnel à travers le territoire national fera l'objet de mesures incitatives particulières pour convaincre les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur s'orienter vers une carrière dans l'enseignement.

En plus de la pratique du Sanghō et du renforcement nécessaire de l'enseignement de la langue française, nous introduirons l'initiation à la langue anglaise dès le fondamental, pour mieux préparer l'avenir professionnel de nos enfants.

I-3 Enseignement secondaire

S'agissant de l'enseignement secondaire, les standards à atteindre en termes de nombre d'élèves par classe et de qualité des enseignants devront respecter les normes internationales. Cela implique la mise à niveau de la totalité des établissements existants et la construction d'un nombre important de nouveaux établissements à travers tout le pays. La carte scolaire sera revue dans ce sens.

La formation des enseignants du secondaire impliquera une restructuration en profondeur de l'École Normale supérieure et sa décentralisation. L'objectif poursuivi est de disposer d'au moins 3 établissements spécialisés dans la formation des enseignants du secondaire à travers tout le pays. Tous les enseignants en instance d'intégration seront recyclés avant d'être recrutés, tandis que de nouveaux recrutements seront programmés. Les mesures incitatives seront adoptées par le gouvernement pour rendre attractif le métier d'enseignant.

Nous encouragerons la création d'établissements privés encadrés par la loi et inciterons les religieux à créer des établissements laïcs. L'usage de l'ordinateur sera rendu obligatoire dès la classe de 6^{ème}, ce qui nécessitera des investissements conséquents pour rendre disponibles l'électricité et la connexion internet.

Pour encourager l'esprit de compétition et préparer l'entrée des jeunes centrafricains dans les meilleurs établissements supérieurs à travers le monde, les élèves les plus brillants seront sélectionnés à travers tout le pays pour être regroupés dans un lycée d'excellence qui sera créé dans une ville à déterminer.

Une sélection des meilleurs élèves sera faite au niveau national en prenant en compte tout leur cursus dans l'enseignement secondaire dans le but de leur offrir les meilleures bourses d'études dans les grandes universités internationales.

Nous renforcerons l'enseignement de la culture civique et républicaine.

I-4 Etablissements technologiques et professionnels

L'enseignement technologique et professionnel doit être centré sur l'acquisition de compétences pratiques nécessaires dans la vie courante. L'activité économique de la République Centrafricaine a certes besoins de cadres supérieurs, mais elle a surtout besoin de beaucoup de cadres intermédiaires et d'agents d'exécution qualifiés. Dans ce sens, nous mettrons un accent particulier sur la création des établissements techniques et professionnels, pour permettre une meilleure adéquation entre la demande d'emploi et les besoins des entreprises, en particulier dans l'industrie, les activités agro pastorales et le tertiaire. Dans ce sens, les deux lycées techniques de Bangui seront agrandis, modernisés et équipés, tandis que des financements seront identifiés pour construire et équiper, au cours des 5 prochaines années, 12 nouveaux établissements à travers le pays, dont quatre collèges et lycées professionnels, trois lycées agricoles, un lycée sport-école et quatre centres d'apprentissage. Ces établissements seront dotés des meilleurs enseignants recrutés en République Centrafricaine et dans la sous-région et un pourcentage significatif d'élèves sera orienté vers l'enseignement technique et professionnel.

I-5 Enseignement supérieur

Notre pays a besoin de ressources humaines de haut niveau et de qualité. Dans ce sens, l'enseignement supérieur fera l'objet de profondes réformes et bénéficiera d'investissements importants pour permettre de disposer d'établissements de qualité.

L'Université de Bangui qui a été construite en 1970 pour 300 places reçoit aujourd'hui plus de 20.000 étudiants. Notre grande ambition est de construire une nouvelle université, moderne et équipée en matériels pédagogiques et didactiques, en laboratoires et en bibliothèques. Sa capacité devra lui permettre d'accueillir 25 000 étudiants, avec quelques facultés dont les locaux seront décentralisés dans une ville de province. Les bâtiments de l'actuelle université de Bangui seront reconfigurés pour constituer un bloc homogène d'une école supérieure consacrée aux Sciences de la Santé (**faculté de médecine, école des infirmiers ou encore formation des techniciens de laboratoire**).

La culture des grandes écoles devra habiter la jeunesse centrafricaine qui devra aspirer à constituer l'élite de la nation de demain. Pour construire une nouvelle société basée sur la méritocratie, nous moderniserons et créerons des Instituts et grandes écoles telles que l'Ecole Nationale d'Administration, l'Ecole de Magistrature, l'Ecole Centrale ou encore l'Ecole d'Architecture, etc.

Les enseignants seront recrutés à travers un concours rigoureux, avec l'objectif d'atteindre un ratio de un enseignant pour trente étudiants et de généraliser le système Licence-Master-Doctorat dans tous les établissements. Un accent particulier sera mis sur des conditions de travail et de rémunération incitatives afin d'attirer les meilleurs sachants dans nos universités.

I-6 Recherche et Innovation

Dans notre pays, la recherche est restée embryonnaire. Les structures qui ont existé dans le passé se sont dégradées ou ont été vandalisées. Notre ambition est de faire reposer la croissance économique sur le développement des grands atouts de l'économie centrafricaine : l'agriculture, l'élevage ainsi que les ressources naturelles et forestières. L'exploitation durable de ces ressources, ainsi que l'innovation et la croissance de ces secteurs nécessiteront des structures de recherche et d'innovation fonctionnelles dans le pays.

Nous moderniserons les structures existantes et en créerons de nouvelles. Ces centres de recherches nationaux pourront ainsi développer des synergies transversales avec d'autres pays pour que nos chercheurs puissent s'enrichir des conclusions de leurs confrères sous régionaux, continentaux et même mondiaux.

I-7 Enseignement privé

L'enseignement privé sera encouragé à tous les niveaux, mais étroitement encadré pour obliger les établissements privés à délivrer un enseignement de qualité, en phase avec la politique générale d'éducation et de formation professionnelle du Gouvernement. Nous veillerons donc à ce qu'il y ait une complémentarité et une synergie permanentes entre les enseignements des établissements privés et ceux du public.

Nous impliquerons le secteur privé dans la construction et l'exploitation de cités universitaires.

II- REFORMONS LE SYSTEME DE SANTE POUR GARANTIR L'ACCES A DES SOINS MEDICAUX DE QUALITE AU PLUS GRAND NOMBRE

En 2015, les indicateurs de santé de notre pays la Centrafrique comptent encore parmi les plus déplorables au monde. Nos hôpitaux sont perçus par les populations comme des antichambres de la mort. L'attention due aux malades n'existe plus depuis longtemps, la gestion des urgences médicales reste archaïque au sein de structures qui brillent surtout par leur insalubrité. Les équipements médicaux essentiels qui devraient permettre de mieux préciser les causes des maladies sont soit vétustes soit inopérants. Le personnel médical et paramédical est insuffisant, mal formé, démotivé, en sous-effectif et inégalement déployé sur le territoire. Les investissements consentis par les pouvoirs publics dans le domaine de la santé ont toujours été dérisoires et le secteur privé ne s'est réellement jamais engagé de manière significative dans ce domaine. Tout cela fait de la République Centrafricaine un pays où la santé reste une préoccupation majeure.

Par ailleurs, la mauvaise gouvernance générale a eu raison de la mission assignée aux services sanitaires à savoir « **répondre rapidement aux problèmes de santé des populations et leur garantir des soins de qualité** ». Le conflit armé majeur que notre pays connaît depuis mars 2013 a contribué à plonger encore plus notre système de santé dans un profond dénuement. L'accès au bien-être des populations s'en trouve gravement limité, de même que le développement humain durable.

Nous devons repenser toutes les étapes du circuit de prise en charge médicale pour améliorer l'accès aux soins à tous, rehausser la qualité des prestations dans toutes les filières œuvrant pour la promotion de la santé et faciliter les conditions de vie des populations, où qu'elles se trouvent.

Notre politique en matière de santé reposera sur 6 mesures innovantes et 5 priorités stratégiques.

II-1 Mesures innovantes

➤ Observatoire Santé Plus

Afin d'encadrer au mieux la définition et la mise en œuvre des actions fortes identifiées pour redynamiser le secteur, nous mettrons en place une équipe restreinte regroupée au sein d'un Observatoire « **Santé Plus** » rattaché à la Présidence de la République. Composée de professionnels multidisciplinaires, cette équipe aura la charge de veiller à la stricte application des mesures retenues par le Gouvernement et dont le Ministère de la Santé a la responsabilité de la mise en œuvre sur toute l'étendue du territoire, d'identifier toutes les contraintes et de faire des propositions concrètes et pratiques.

➤ Motivation des personnels de santé

Nous renforcerons l'efficacité des ressources humaines existantes par un programme exceptionnel de motivation et de mobilisation de médecins spécialistes, en accord avec les besoins identifiés. Le personnel paramédical (infirmiers, sage femmes, laborantins) sera remis à niveau, ce qui lui permettra de bénéficier également de ce programme.

Des contrats de performances seront établis avec les structures de santé afin de préciser les résultats attendus. Cette initiative vise à développer les bonnes pratiques, seules capables de développer et de maintenir des soins de qualité en attendant le développement du plan national de développement des ressources humaines en santé.

➤ **Gestion des Urgences**

Nous créerons au sein du service public un pool dédié à la gestion des urgences avec deux volets :

1. Une unité de gestion des urgences au sein du dispositif des hôpitaux publics.

Cette unité sera dotée de médecins urgentistes et des réanimateurs afin de garantir des soins immédiats de qualité avant transfert dans les autres services hospitaliers et des équipements nécessaires à ces gestes de premiers soins;

2. Un corps de protection civile.

Ce corps efficace intégrera des médecins pour une prise en charge et un diagnostic de gravité précoce dès la survenue de l'accident (voie publique ou domestique).

➤ **Caravanes médicales**

Afin de permettre un accès continu et régulier aux soins préventifs et curatifs pour les populations situées en dehors de la capitale y compris dans les régions les plus reculées, nous mettrons en place un programme de caravanes médicales itinérantes, composées de bus équipés qui parcourront le pays avec des généralistes et des spécialistes, pour soigner les populations les plus démunies.

➤ **Package Modernité**

Nous rendrons obligatoire l'équipement de chaque structure de soins de santé d'un package comprenant une source d'énergie solaire, un point d'eau et des latrines séparées par genre, avec une politique de maintenance et de sécurisation de ces équipements.

➤ **Gratuité des soins à la naissance**

Nous améliorerons l'accessibilité financière des populations aux services en instituant dès la première année la gratuité des soins au profit des enfants de moins de 5 ans et des femmes à l'accouchement.

➤ **Assurance Maladie**

Nous rendrons opérationnel d'ici à 2018, un système d'assurance maladie pour permettre à tous nos compatriotes d'avoir accès à une couverture médicale universelle. Ce système devra comporter un mécanisme d'assurance pour le rapatriement des centrafricains décédés à l'étranger.

II-2 Priorités stratégiques

➤ Réhabilitons nos structures sanitaires

Nous poursuivrons la rénovation du Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU) entamée par le Royaume du Maroc et rénoverons le complexe pédiatrique de Bangui qui est complètement délabré.

Nous équiperons en moyens matériels et logistiques chacun des quatre hôpitaux (CNHUB, hôpital Communautaire, hôpital de l'Amitié et Hôpital Elisabeth Domitien) et le Complexe Pédiatrique afin de permettre un meilleur diagnostic clinique, paraclinique et une meilleure prise en charge des patients.

Nous procéderons à une répartition rationnelle des spécialités au niveau de ces hôpitaux de manière à faciliter l'accès des populations des différentes localités aux divers services de soins de qualité.

Nous réhabiliterons le laboratoire national de biologie clinique et de santé publique (LNBCSP) et l'équiperons en moyens matériels et logistiques.

Nous équiperons en moyens matériels et logistiques pour le diagnostic clinique, paraclinique et la prise en charge au niveau des centres de santé urbains selon leurs catégories.

Au niveau régional et périphérique, nous rénoverons ou réhabiliterons les 6 hôpitaux régionaux et les 16 hôpitaux de districts. Nous les équiperons en moyens matériels et logistiques pour le diagnostic clinique, paraclinique et le diagnostic de prise en charge.

Nous affecterons, au fur et à mesure de leur disponibilité, le personnel qualifié dans les hôpitaux régionaux et ensuite préfectoraux pour faciliter l'accès de la population du niveau périphérique aux soins de santé de qualité, en privilégiant la santé de la mère et de l'enfant.

➤ Renforçons la lutte contre la maladie

Nous améliorerons les conditions d'accueil, de prise en charge et de séjour hospitalier des patients, que ce soit dans les hôpitaux centraux ou au niveau des structures de santé disséminées sur l'ensemble du territoire.

Nous développerons de manière progressive le plateau technique des structures de santé et rééquilibrerons la dotation en équipements hospitaliers sur le plan spatial afin de relever le niveau des zones rurales dramatiquement dépourvues en équipements hospitaliers (blocs opératoires, laboratoires, imagerie).

Nous réduirons l'incidence, la prévalence et la mortalité des maladies transmissibles notamment, les maladies évitables par la vaccination, la tuberculose, le paludisme et les principales maladies tropicales négligées.

Le VIH SIDA bénéficiera de mesures fortes eu égard au relâchement connu ces deux dernières années : nous redynamiserons les Centre de dépistage anonyme et volontaire (CDAV) et créerons de nouveaux centres à l'intérieur du pays. Le programme de mise à disposition des Anti Rétroviraux (ARV) tiendra compte des nouvelles résistances et un programme de prévention limitera le nombre de nouveaux cas.

Nous renforcerons les stratégies de prévention et de lutte appropriée contre les maladies chroniques non transmissibles (hypertension artérielle et autres maladies cardiovasculaires, diabète, drépanocytose, cancer, etc.).

➤ Renforçons la politique du système de santé publique

Nous veillerons à faire mettre à jour et à implémenter les documents stratégiques du secteur (Plan National de Développement Sanitaire PNDS III, Politique nationale de santé PNS),

les nouvelles dispositions légales pour l'Unité de cession des médicaments (UCM). Un plaidoyer sera organisé auprès des partenaires au développement pour la mobilisation des ressources additionnelles pour la santé. Le système national d'information (SNIS) sera renforcé, ainsi la recherche opérationnelle et le système de suivi-évaluation du PNDS II ;

Notre politique en matière de santé sera orientée vers l'amélioration de la qualité des soins de santé, l'organisation des services et le renforcement de capacités des acteurs du secteur public mais aussi du secteur privé.

➤ **Améliorons la santé maternelle et néonatale, infantile et des adolescents**

Nous veillerons à ce que les interventions de santé maternelle, néonatale et infantile à gain rapide soient mises à l'échelle des standards internationaux ;

Nous organiserons une meilleure accessibilité des femmes aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) et à l'amélioration de la référence des cas compliqués ;

Nous mettrons en œuvre la stratégie accélérée pour la survie et le développement de l'enfant et de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) ;

La planification familiale sera repositionnée dans les services de santé de la reproduction.

➤ **Faisons la promotion de la santé**

- Nous renforcerons les actions de sensibilisation et d'éducation pour la santé, notamment en matière de lutte contre les maladies, mais également pour promouvoir la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments et la préservation de l'environnement ;
- Nous encadrerons la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des interventions visant à réduire les risques sanitaires liés à l'environnement et aux activités de développement initiées dans le cadre de la reconstruction du pays ;
- Nous appuierons la promotion de la prise en compte du genre, des droits humains et de l'éthique dans les politiques et programmes de santé ;
- Nous impliquerons les populations dans la définition de leurs besoins en matière de santé ;
- Nous mettrons en place des partenariats stratégiques pertinents (OMS, autres agences de l'ONU, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, FMI, etc.), pour à la fois sécuriser les financements de notre programme santé et appliquer aux différentes étapes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de ces réformes les meilleures pratiques. Nous pourrions ainsi bénéficier de leurs conseils et d'une assistance technique de premier plan.

III- OFFRONS AUX CENTRAFRICAINS DES LOGEMENTS MODERNES ET ACCESSIBLES (PROGRAMME « SEWA OKO NA DA TI LO »)

III-1 Repensons la politique de la ville

En dehors de Bangui qui a pourtant perdu depuis des décennies son label de « Bangui la Coquette », les villes centrafricaines sont toutes devenues des gros villages.

- Nous élaborerons une nouvelle politique de la ville, en tenant compte de la spécificité de chaque région. Les régions étant organisées en pôle de développement, chaque ville aura une identité particulière liée aux activités économiques qui permettront de drainer les populations vers elle (usines, garnisons militaires, grosses plantations, universités, tourisme, mines, etc.) ;
- Chaque ville sera repensée par des spécialistes, tracée et organisée, à travers un schéma directeur qui déterminera l'aménagement, l'embellissement et d'extension des principales villes du pays ;
- Nous revisiterons la politique foncière et réorganiserons le processus d'enregistrement qui est pour l'instant centralisé, lourd et coûteux, excluant ainsi la majorité de la population de l'accès au titre de propriété ;
- Nous réorganiserons particulièrement la ville de Bangui et lui donnerons sa véritable vocation de porte d'entrée de la République Centrafricaine. Un centre administratif sera créé, ainsi qu'un centre de conférences et une catégorisation des arrondissements sera effectuée avec différents programmes immobiliers afférents ;
- Le statut de capitale de la CEMAC devra être mis en valeur. Notre capitale devra offrir un minimum de 1000 chambres d'hôtel de qualité ;
- Les berges de l'Oubangui seront mises en valeur.

III-2 Mettons en place un programme de logement pour tous : « Sewa oko oko na da ti lo »

L'accès à un logement décent demeure un grand luxe en République Centrafricaine. Le faible niveau des revenus, le coût élevé des matériaux de construction, l'absence de programmes de promotion immobilière et d'offre de logements sociaux, l'inexistence de financements adaptés, demeurent des obstacles que nous nous emploierons à lever.

Les derniers programmes immobiliers dans la ville de Bangui datent des années 70, si l'on exclut les logements construits par Taiwan en 2000. Aujourd'hui, compte tenu du revenu mensuel en République Centrafricaine qui est d'environ 20.000 CFA, seule une part infime de la population centrafricaine peut avoir accès à un logement correct.

Avec le Programme « **Sewa Oko Oko na Da ti Lo** », nous avons l'ambition de construire à travers tout le pays 20000 logements en 5 ans, dans un premier temps.

Le marché de l'immobilier en Centrafrique est quasi inexistant, car il n'y a pratiquement pas d'opérateurs immobiliers dans le pays. La plupart des logements sont réalisés par l'auto-construction, avec des briques de boue et de bois.

- Nous élaborerons une politique nationale en matière d'Habitat, pour permettre à chaque foyer centrafricain d'être propriétaire d'un logement décent ;
- Nous rendrons opérationnelle l'Agence Centrafrique pour la Promotion de l'Habitat (ACPH), avec une politique incitative de la promotion immobilière par des professionnels privés ;
- Nous rendrons effective la mise en place d'une Banque de l'Habitat, avec des agences dans les pays à forte concentration de la diaspora centrafricaine (France, pays de la CEMAC, etc.) ;
- Nous lancerons un vaste programme de logements à très faible coût, avec une valorisation des matériaux locaux ;
- Nous formerons nos jeunes dans les métiers du bâtiment ;
- Nous ferons la promotion de l'habitat traditionnel par une assistance technique au niveau du choix des matériaux de construction et du perfectionnement de la main d'œuvre locale ;
- Nous prendrons des mesures pour réduire les coûts de construction, notamment par la promotion des briques cuites stabilisées et des liants locaux, la réduction du prix du sac de ciment à travers l'ouverture effective de la cimenterie de Bangui et la création d'une nouvelle cimenterie à Bocaranga ;
- Nous généraliserons les latrines améliorées à travers tout le pays ;
- Nous rendrons obligatoire l'assainissement et la propreté autour de la maison de chaque foyer ;
- Nous favoriserons l'implantation des petites unités de production des matériaux locaux (tuiles, briques cuites, briques de terre stabilisée...) en exonérant totalement ou partiellement des taxes sur les matériels et les équipements nécessaires à la réalisation de l'investissement ;
- Nous faciliterons l'accès aux lignes de crédits et microcrédits pour l'implantation des petites et moyennes entreprises de construction ;
- Nous reverrons la politique de commercialisation du bois en République Centrafricaine et la consommation au niveau local ;
- Nous valoriserons le matériau bois par la construction d'édifices témoins ;
- Nous encouragerons les coopératives de matériaux de construction.

IV- METTONS LA CULTURE ET LE SPORT AU SERVICE DE NOTRE JEUNESSE

IV-1 Mettons en valeur notre patrimoine culturel

Les centrafricains ont plus que jamais besoin de se réconcilier avec leur culture, pour mieux connaître leur pays et s'accepter les uns les autres dans leurs différences. La culture a toujours été laissée à la marge avec pour conséquence la perte progressive des repères de la jeunesse. Très peu de jeunes sont capables de parler leur dialecte, n'ont jamais mis les pieds dans leurs villages et ne connaissent ni l'histoire et les coutumes de leur ethnie, ni ceux des autres ethnies. Il n'existe aucun endroit où ils peuvent se documenter sur les cultures centrafricaines qui sont le fondement de notre identité. L'unique lien culturel qui lie aujourd'hui les centrafricains, au-delà de la langue nationale le Sängö, est une pratique lourde, coûteuse en temps et en argent et peu enrichissante, d'un cérémonial conçu autour des veillées mortuaires et des enterrements.

Nos radios ne diffusent que de la musique centrafricaine d'il y a 30 à 40 ans, comme si nous manquions d'identité culturelle. Les activités théâtrales sont marginales et le pays ne dispose d'aucune salle de cinéma.

- Nous introduirons des modules sur les cultures centrafricaines dans le programme de l'éducation nationale ;
- Nous organiserons des émissions radio pour sensibiliser les populations sur la nécessité de préserver, conserver et valoriser le patrimoine culturel national ;
- Nous construirons et aménagerons une maison de jeunes dans chaque ville et arrondissement de Bangui. En plus d'un espace sportif, ces maisons de jeunes comporteront une salle de lecture et des ateliers thématiques (formation en solfège et sur des instruments de musique, formation dans les métiers du théâtre et du cinéma, etc.) ;
- Nous construirons un centre culturel centrafricain à Bangui et un mausolée Barthelemy Boganda à Bobangui comprenant un musée retraçant la vie et l'œuvre du fondateur de la République Centrafricaine ;
- Nous construirons à Bangui et dans certaines villes de province un véritable centre artisanal ;
- Nous créerons à Bangui une école des arts et de la culture ;
- Nous organiserons, encouragerons et protégerons les métiers des arts et de la culture : musique, cinéma, théâtre, livre, danses traditionnelles, peinture ;
- Nous instituerons des fanfares dans certains établissements secondaires et à l'université de Bangui ;
- Nous prendrons des dispositions administratives et fiscales pour encourager et favoriser les initiatives privées en matière de construction et d'exploitation des salles de cinéma.

IV-2 Faisons la promotion de la pratique du sport

- Nous réhabiliterons les terrains de sports dans tous les établissements scolaires et rendrons obligatoire la pratique des activités sportives, en athlétisme comme en sports d'équipe ;
- Nous réorganiserons et réactiverons les compétitions scolaires au niveau national ;
- Nous construirons un lycée « sport-études » ;
- Nous susciterons encouragerons les initiatives privées dans la création de centres de formation dédiés au football et au basket-ball ;
- Nous construirons un palais de sports à Bangui et deux stades aux normes internationales en province ;
- Nous construirons des terrains de basket-ball protégés dans chaque quartier de Bangui ;
- Nous nous donnerons pour ambition de faire des « Fauves », versions Basket Ball et Football, les fers de lance du sport centrafricain et les ambassadeurs de notre pays sur la scène continentale et internationale.

_____ 0000 _____

Contacts pour plus d'informations :

Email : presse@anicetdologuele.com

<http://www.anicetdologuele.com>

<http://www.urca-parti.org>

**Avenue Conjugo, SICA II
BP1817 Bangui
République Centrafricaine
E-mail:
contact@urca-parti.org**

**ZAC Paris Rive Gauche
104 Avenue de France
75013 Paris
E-mail :
contact@urca-parti.org**